



Plan Climat Air Energie du Territoire

Evaluation à mi-parcours

Septembre 2019

Table des matières

Préambule	4
Introduction	5
1. Rappel des chiffres clés du PCAET	6
2. Rappel des actions du PCAET.....	7
3. Evènements climatiques survenus pendant cette période	9
4. Evaluation à mi-parcours globale	10
5. Evaluation à mi-parcours des actions	17
Orientation N°1 : Une activité industrielle durable	20
Orientation N°2 : La valorisation économique des atouts naturels du territoire : renforcer l'agriculture, valoriser la forêt, développer le tourisme	24
Orientation N°3 : Se déplacer autrement.....	30
Orientation N°4 : La rénovation de l'éclairage public.....	35
Orientation N°5 : Lien avec les distributeurs d'énergie	37
Orientation N°6 : Favoriser un logement de qualité.....	39
Orientation N°7 : Zéro déchets non valorisés en 2030.....	44
Orientation N°8 : Vivre dans un environnement sain.....	47
Orientation N°9 : Etablir une gouvernance	53
6. Actions en lien avec le PCAET	56
Conclusion	59

Préambule

Rappel du cadre légal

Le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 prévoit une évaluation à mi-parcours du PCAET qui doit être réalisée au bout de trois ans et transmise au Préfet de région et au Conseil régional. Cette évaluation doit être qualitative et quantitative. Elle doit permettre de mieux appréhender les ressorts de l'intervention publique, rendre compte des résultats et améliorer l'existant dans la durée. Un prestataire externe peut être contacté dans cette optique pour la mener à bien. Néanmoins, la conduire en interne présente des avantages, tel que celui de valoriser les compétences acquises lors de la construction du PCAET.

Vocation du rapport

L'évaluation à mi-parcours a pour objectifs :

- d'apporter un retour de terrain sur des actions menées ;
- de renforcer la connaissance des élus sur des domaines précis de l'action publique et des thématiques complexes et partagées lors de l'élaboration ;
- de favoriser la coordination entre les agents à travers un exercice collectif et partagé ;
- de donner des gages de transparence auprès des citoyens ;
- d'œuvrer pour une meilleure cohérence de l'action publique ;
- de crédibiliser et légitimer la démarche engagée.

Méthodologie de travail

L'élaboration de ce rapport a été pilotée en interne. Elle a donné lieu à une concertation avec les parties prenantes des structures pilotes, en particuliers, les coordinateurs des fiches actions. Un groupe de travail et d'échanges techniques a été organisé le 21 mai 2019 dans ce sens.

Validation politique

Un COPIL a eu lieu le 12 juin 2019 pour présenter les premiers éléments de bilan et valider le calendrier et la méthodologie de travail.

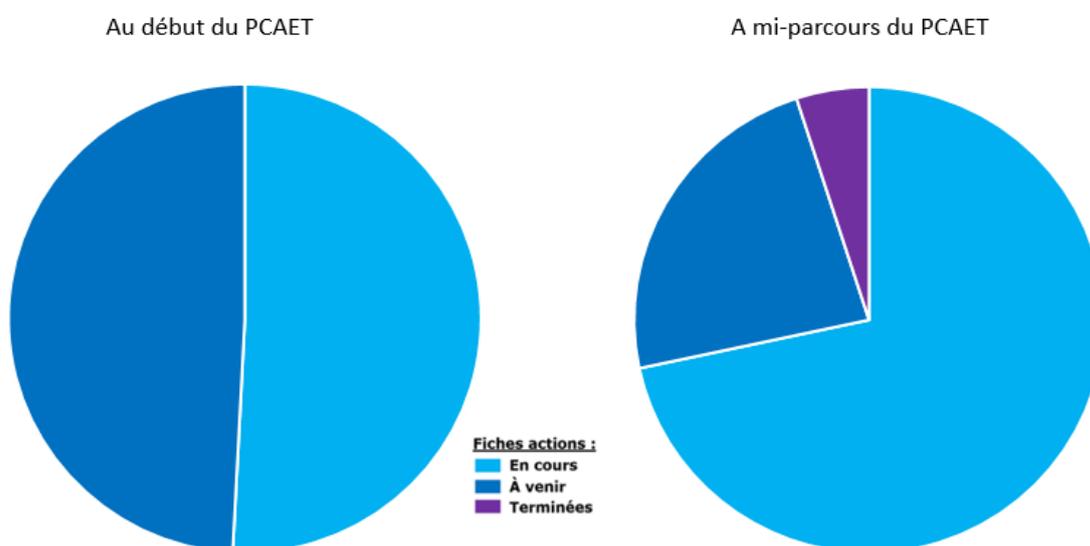
Une présentation a été faite en conférence des maires le 30 septembre 2019. Le conseil communautaire du 9 décembre 2019 doit valider ce document.

Introduction

L'évaluation à mi-parcours met en évidence des données factuelles de certaines consommations et des productions énergétiques. Il fait aussi le point d'avancement de la programmation des actions et la constitution de la gouvernance.

Le PCAET est composé de 9 orientations, de 16 actions et 60 fiches. Pour rappel, initialement, il y avait 62 fiches, la fiche n°1 a été supprimée et les fiches 11 et 12 ont été fusionnées. La numérotation initiale des fiches a été conservée.

L'exécution technique à mi-parcours enregistre une progression satisfaisante (figure suivante).



Ainsi, nous observons que :

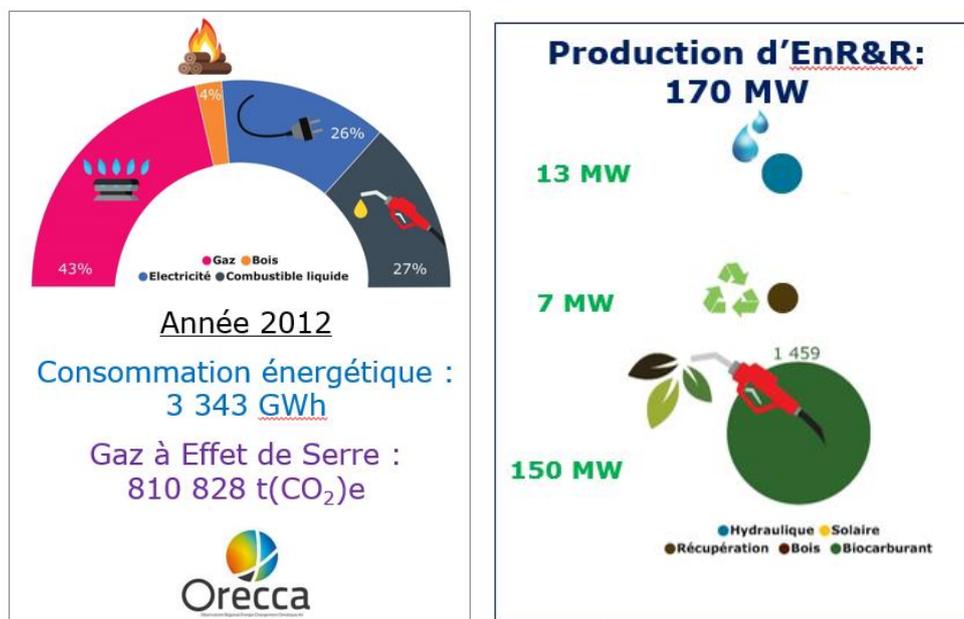
- 72 % des fiches prévues ont démarré ;
- 5 % des actions sont finies ;
- 23% des actions sont à venir.

Un observatoire du PCAET est en cours d'élaboration. Un travail important de présentation d'indicateurs pour les fiches a été fait. Un document a été aussi élaboré en parallèle dans lequel sont retranscrits un suivi de différents données climatiques du territoire pour constituer une mémoire des événements du territoire et participer aux prises de décisions futures.

Ce document retranscrit donc les évolutions du territoire depuis 3 ans et des différentes actions menées.

1. Rappel des chiffres clés du PCAET

Les données caractéristiques du PCAET sur le Territoire pour l'année 2012 sont :



Les objectifs pour l'année 2021 en comparaison avec l'année 2012 concernant les consommations énergétiques et les gaz à effet de serre sont :

Consommation énergétique	Résidentiel	Industrie	Tertiaire	Agriculture
Objectif PCAET 2021	-10%	-5%	-5%	-10%

GES	Résidentiel	Industrie	Tertiaire	Agriculture
Objectif PCAET 2021	-10%	-5%	-10%	-10%

Pour les productions d'Énergies Renouvelables et de de Récupération (EnR&R), nous avons :

EnR&R en MW	Objectif 2021
Hydraulique	14,8
Solaire	43,3
Biocarburant	173,6
Energie Fatale	7,3
Bois	71
Méthanisation	0

Pour les différents polluants, nous avons :

- Les objectifs 2030 à atteindre par rapport à 2005 sont :
- pour le SO₂ : -77%
 - pour les Nox : -69%
 - pour les COV : -52%
 - pour le NH₃ : -13%
 - pour les PM_{2,5} : -57%

2. Rappel des actions du PCAET

Les actions du PCAET se déclinent selon les trois axes du projet de Territoire selon :

Axe 1 : Une économie dynamique permettant le développement du territoire		
Orientation 1 : Une activité industrielle durable		
01	Action 1 : Faciliter la mise en place de circuits courts	
	A1	F1 Favoriser l'implantation de logistique de produits dangereux sur un site SEVESO du territoire
		F2 Inciter les entreprises à mettre en place des circuits courts et réduire la destruction d'énergie fatale et de <u>co-produits</u>
	Action 2 : Inciter à l'innovation dans le domaine de la transition énergétique	
	A2	F3 Sensibiliser aux économies d'énergie et à la création d'énergies nouvelles
		F4 Formaliser des livrets d'information sur les bonnes pratiques écoresponsables lors de la construction et la rénovation de bâtiments
		F5 Par la labélisation, inciter les commerçants et artisans à être exemplaires
		F6 Installer des fermes photovoltaïques sur des sites ciblés
	F7 Favoriser l'installation d'un centre de recherche lié au stockage de l'énergie	
	F8 Accompagner l'implantation de Lacq Green <u>Valley</u>	
Orientation 2 : La valorisation économique des atouts naturels du territoire : renforcer l'agriculture, valoriser la forêt, développer le tourisme		
02	Action 3 : Prendre en compte les enjeux liés à l'alimentation	
	A3	F9 Sensibiliser les élus à la mise en place d'un système alimentaire local
		F10 Développer des circuits courts et de saison
		F11 Recenser les offres touristiques naturelles, sportives, gastronomiques et culturelles
		F12 Valoriser les modes de déplacement doux
		F13 Lutter contre le gaspillage alimentaire
	Action 4 : Limiter les consommations énergétiques, les émissions de polluants et favoriser l'implantation d'Energies Renouvelables	
	A4	F14 Poursuivre le fonds énergie à l'agriculture
	Action 5 : Encourager la remise en gestion des forêts privées et soutenir la valorisation de la ressource bois	
	A5	F15 Fédérer les acteurs privés de la forêt
		F16 Encourager l'utilisation de bois local dans la construction (hêtre notamment)
	F17 Procéder à une étude sur l'opportunité de la mise en place d'un réseau de chaleur bois	
	F18 Mettre en avant l'artisanat de bois d'œuvre dans les foires et les salons	
	F19 Proposer une charte paysagère pour l'utilisation de bois locaux dans les bâtiments agricoles	

Axe 2 : Un aménagement durable du territoire			
Orientation 3 : Se déplacer autrement			
Action 6 : Développer de nouvelles mobilités			
O3	A6	F20	Faire un plan de mobilité rurale
		F21	Poursuivre la démarche "code de la rue"
		F22	Réaliser les pôles d'échanges intermodaux d'Orthez et Bayou
		F23	Développer de nouvelles mobilités (covoiturage, vélo, auto-stop organisé)
		F24	Promouvoir le transport collectif au travers du TAD
		F25	Organiser le fret avec les infrastructures présentes sur le complexe de Pardies
		F26	Poursuivre l'aménagement numérique du territoire
		F27	Créer plus d'espace de Coworking en fonction de la demande
Action 7 : Diminuer l'intensité carbone des carburants			
A7	F29	Poursuivre le suivi des consommations et la maintenance de la flotte de la collectivité	
	F30	Mettre en place une politique de renouvellement de véhicules de la collectivité peu consommateurs et/ou utilisant des énergies renouvelables	
	F31	Inciter à la production de carburant bas carbone sur le territoire	
	F32	Veiller à la mise en place d'un maillage de vente d'énergie bas carbone	
Orientation 4 : La rénovation de l'éclairage public			
O4	Action 8 : Rechercher l'efficacité énergétique de l'éclairage public		
A8	F33	Eclairer juste	
Orientation 5 : Le lien avec les distributeurs d'énergie			
O5	Action 9 : Suivre le développement des réseaux de distribution d'énergie		
A9	F34	Coordonner les acteurs des réseaux de distribution d'énergie	

Axe 3 : Un territoire privilégiant la qualité de vie, le bien être des habitants et le lien social			
Orientation 6 : Favoriser un logement de qualité et adapté à tous			
Action 10 : Accompagner les maîtres d'ouvrage			
O6	A10	F35	Inciter les ménages à faire des travaux de rénovation avec la mise en place d'une plateforme de la rénovation
		F36	Avoir une action spécifique vers les petites structures de copropriétés
		F37	Faire évoluer le règlement aux aides énergie des particuliers de la collectivité
		F38	Sensibiliser les habitants du territoire aux économies d'énergie
Action 11 : Montrer l'exemple			
A11	F39	Réaliser la réhabilitation exemplaire de biens d'habitation par la collectivité	
	F40	Mettre en place un dispositif volontariste pour la requalification de l'habitat du centre ancien d'Orthez	
	F41	Poursuivre la rénovation des bâtiments intercommunaux	
	F42	Inciter à la rénovation des bâtiments communaux	
Orientation 7 : Zéro déchets non valorisés en 2030			
Action 12 : Valoriser tous les déchets			
O7	A12	F43	Eviter de produire des déchets
		F44	Augmenter la valorisation matière par le composteur collectif
		F45	Diminuer les déchets non valorisés des déchetteries
		F46	Limiter l'impact environnemental des collectes
		F47	Valoriser le méthane produit lors du stockage des déchets
		F48	Etudier la mise en place d'énergies renouvelables

08	Orientation 8 : Vivre dans un environnement sain		
	Action 13 : Mieux Connaître la vulnérabilité du territoire		
	A13	F49	Sensibiliser la population aux risques
		F50	Effectuer un diagnostic de la vulnérabilité du patrimoine routier
		F51	Réaliser un recensement du patrimoine arboré
		F52	Suivre les besoins en eau des différents secteurs
	Action 14 : Se protéger des d'aléas		
	A14	F53	Etablir les priorités des actions et Connecter les cellules de vigilance et de crises entre elles
		F54	Faire des retours d'expériences et cartographier les zones impactées sur le SIG
		F55	Etablir la présence ou non d'îlots de chaleur en centres villes
		F56	Se protéger de la Chaleur, des inondations et résister au vent
		F57	Sélectionner et planter des végétaux résistants
		F58	Maintenir la qualité des eaux de baignade de Biron
	Action 15 : Suivre la qualité de l'air		
	A15	F59	Mesurer la qualité de l'air dans différents endroits du territoire
Orientation 9 : Etre coordinateur de la transition énergétique			
Action 16 : Etablir une gouvernance			
09	A16	F60	Animer le PCAET
		F61	Renforcer la prise en compte du développement durable dans les marchés publics
		F62	Assurer les animations liées au PCAET

3. Evènements climatiques survenus pendant cette période

Localement, le territoire a été marqué par des épisodes d'inondations. Des intempéries ont eu lieu, en particulier, les 12 et 13 juin 2018. Il y a eu une inondation du gave de Pau et des débordements des cours d'eau locaux. Les caractéristiques de cet évènement sont :

- Une pluviométrie particulièrement excédentaire sur le département par rapport aux normales depuis le début de l'année : +35 % à Pau et + 48 % à Biarritz ;
- Sur les 3 semaines précédant le 12 juin 2018 : 100 mm en moyenne d'eau sur le département et aucun jour de bon ensoleillement ;
- Le 12 juin 2018, un flux de nord-nord-ouest entraîne un blocage orographique sur les Pyrénées et apporte des pluies diluviennes sur les Pyrénées-Atlantiques.

Les pics de crue ont été atteints le 13 vers la mi-journée, ils sont évalués à :

- 630 m³/s à Nay (soit 70 cm de moins par rapport à la crue de juin 2013) ;
- 900 m³/s à Artiguelouve (qualification de crue vicennale, 30 cm de moins par rapport à la crue de juin 2013).

La hauteur d'eau sous le pont d'Orthez était de 11 m, hauteur inférieure à celle de juin 2013 mais qui reste élevée.

Source : Vigicrue



4. Evaluation à mi-parcours globale

Cette première étape permet d'appréhender les évolutions du contexte sur lequel s'appuie le PCAET.

Le Territoire est toujours dans une dynamique de maîtrise des consommations énergétiques et de développement de son industrie. Ce dernier secteur poursuit son exemplarité dans la production d'énergie renouvelable et de récupération.

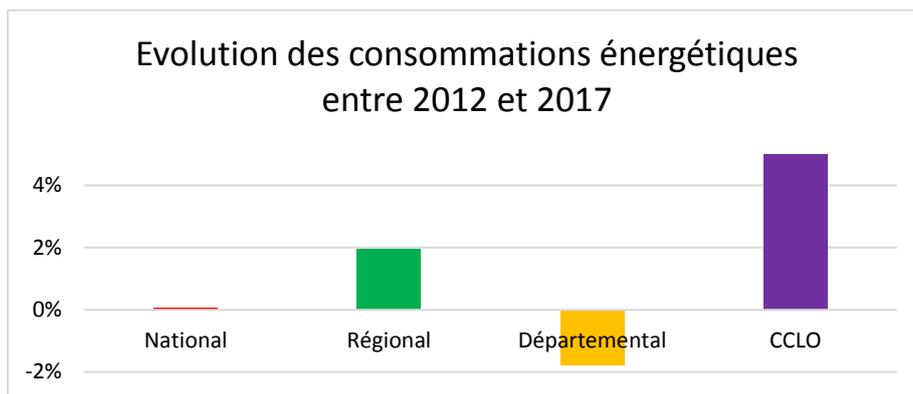
a) Comparaison avec les niveaux national, régional et départemental

Pour cela, nous avons accédé aux consommations énergétiques des principaux fournisseurs d'électricité et de gaz sur le site <https://www.data.gouv.fr/fr/organizations/open-data-reseaux-energies-1/>. Nous avons fait une analyse de ces données.

Remarque : Ceci n'est pas une modélisation des consommations énergétiques du territoire car il manque tout un panel d'énergies comme le bois, le fuel et les carburants.

Pour poser un contexte général, la consommation nationale de gaz et d'électricité était en 2017 de 930 680 GWh. La part de la consommation Régionale est de l'ordre de 7% et celle du Département est de l'ordre de 1%, celle de la collectivité 0,36%.

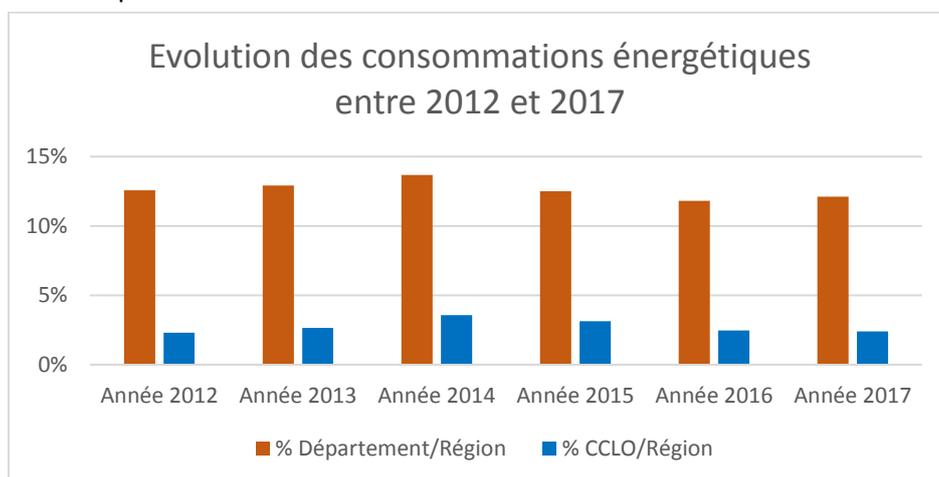
L'évolution des consommations entre 2012 et 2017 est fournie sur la figure suivante. Au niveau national, la consommation énergétique est stable. Au niveau Départemental, il y a une diminution de cette consommation (-2%), une augmentation au niveau régional (+2%) et du Territoire (+5%).



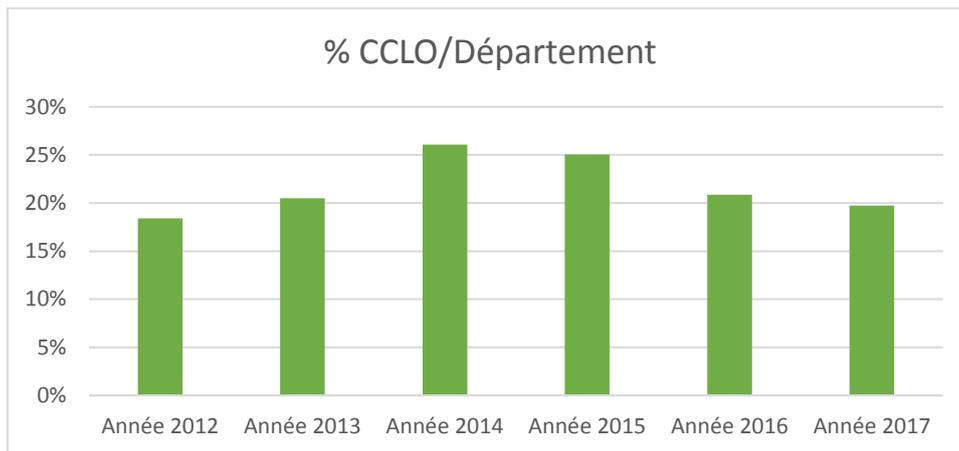
L'évolution des consommations énergétiques pour les différents secteurs, entre les années 2012 et 2017, au niveau national et local, indique une tendance sensiblement identique pour les secteurs du résidentiel (une baisse) et de l'industrie (une augmentation). Par contre une divergence apparaît pour la collectivité : la consommation du secteur tertiaire est en augmentation et celle du secteur agricole est en baisse.

	Résidentiel	Industrie	Tertiaire	Agriculture
National	-5%	7%	-4%	6%
CCLO	-7%	8%	33%	-24%

Nous avons retracé les évolutions des consommations du territoire et celles du département par rapport à celles de la région. Nous voyons que l'évolution du pourcentage que représente la CCLO dans la part Régionale augmente entre 2012 et 2014 puis diminue, la tendance du Département est similaire.



Nous observons, ci-dessous sur cette même thématique, que l'évolution du pourcentage de la part de la CCLO dans la part Départementale est aussi semblable.

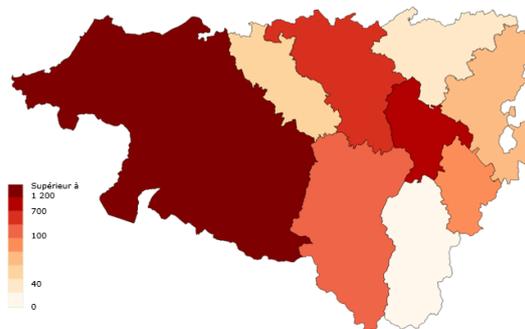


Ci-dessous, se trouvent les consommations d'électricité et de gaz du département pour l'année 2017 par EPCI.

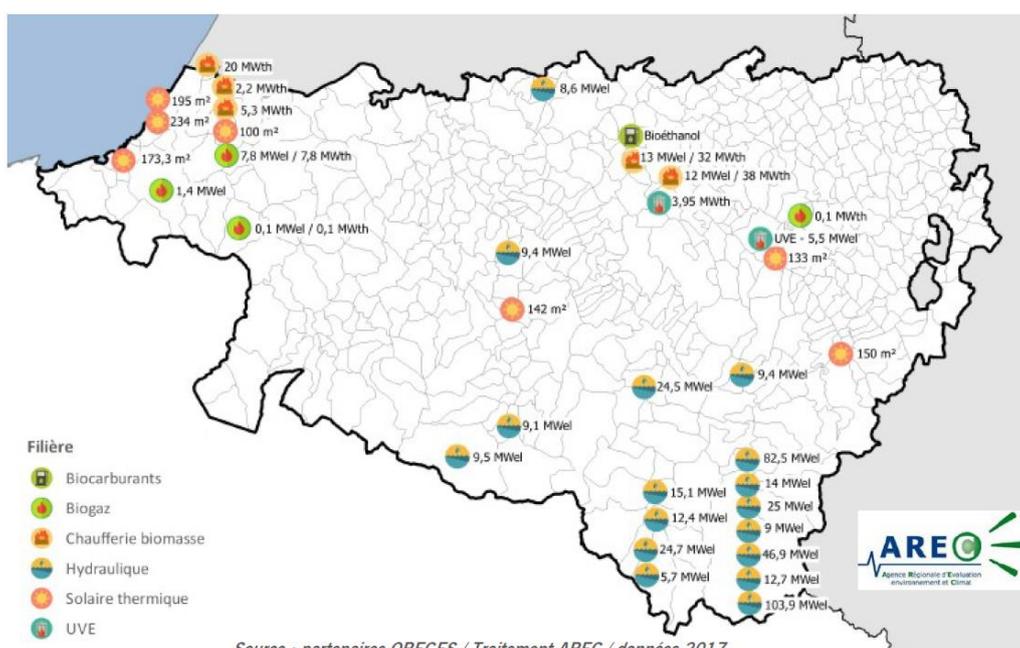
Consommation d'électricité en GWh par EPCI du département



Consommation de gaz en GWh par EPCI du département



Les principales installations de productions énergétiques renouvelables sur le département pour l'année 2017 sont les suivantes :



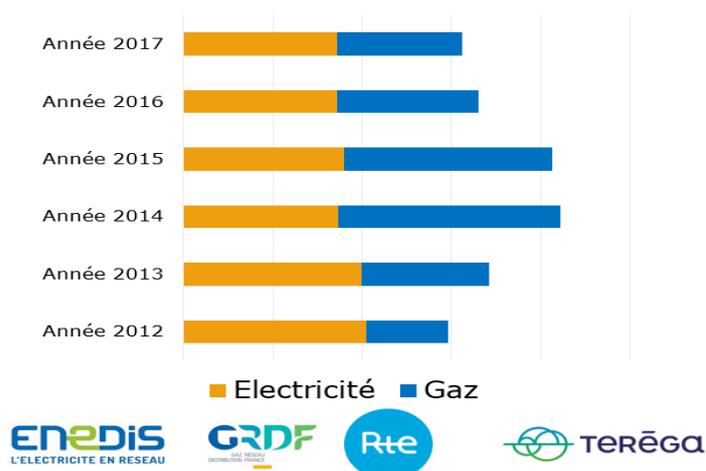
En comparaison plus fine avec le Département et la Région, nous obtenons :

Année 2016	EnR&R
CCLO/Département	MWélect : 7% MWtherm : 64% Mwtherm biocarburant : 100%
Département/Région	9,2%

En conclusion, les évolutions des consommations énergétiques du territoire suivent celles de la Région et du Département.

b) évolutions des consommations et des productions de gaz et d'électricité entre 2012 et 2017 pour le Territoire

Les consommations énergétiques du Territoire ont évolué entre 2012 et 2017, voir figure suivante. En particulier, il y a une très forte augmentation en 2014 et 2015 puis une forte décroissance. L'augmentation concerne le gaz et doit être corrélée à la fermeture du gisement de gaz de Lacq.



Pour la production d'EnR&R, les projets structurant conduits sur le Territoire concernent les mises en services de la chaudière industrielle bois Biolacq de 50 MW et des deux centrales de cogénération Pégaze 1 & 2 pour la production d'électricité d'une capacité de 21MW.

Il faut signaler la fermeture de l'entreprise YARA en juillet 2018 et la fin de la production de vapeur de 3 MW.

Les caractéristiques de Biolaq sont :



La centrale Biolaq Energie a été mise en service en 2016.

Chaudière: 54 MW_{apport combustible}
 120 bar
 525°C
 Électrique: 12 MW_e
 Énergie process: 38 MW_{thermique}

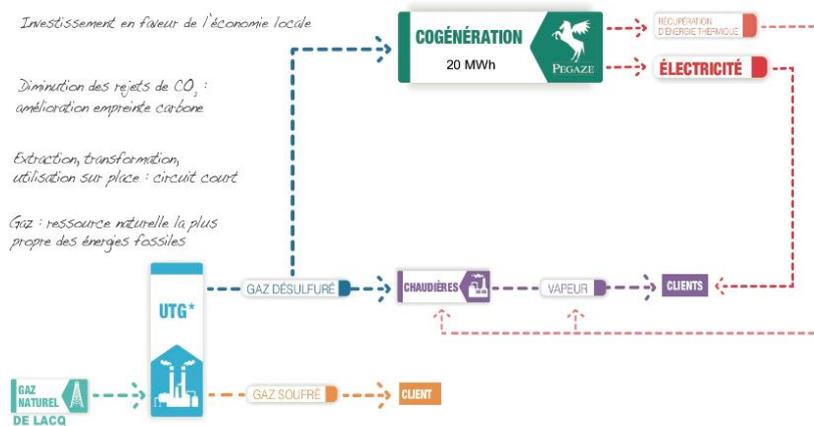
Les caractéristiques de Pégaze 1 & 2 sont :

Investissement en faveur de l'économie locale

Diminution des rejets de CO₂ : amélioration empreinte carbone

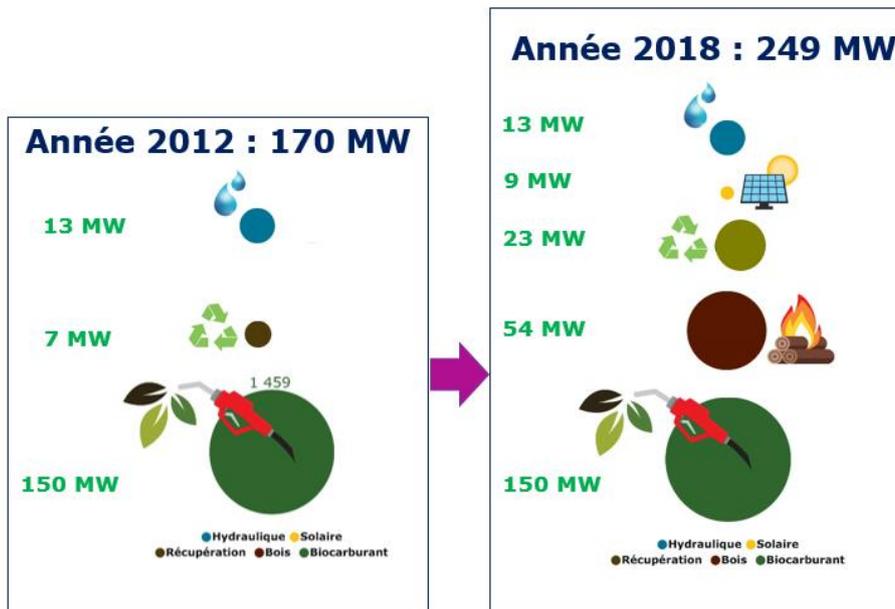
Extraction, transformation, utilisation sur place : circuit court

Gaz : ressource naturelle la plus propre des énergies fossiles



* UTG : UNITÉ DE TRAITEMENT DU GAZ / SÉPARATION DU SOUFRE

Nous obtenons ainsi pour l'évolution des productions d'énergies renouvelables et de récupération :



c) Evolution du contexte local intercommunal

La collectivité a montré son engagement dans la transition énergétique à maintes reprises et a même affiché sur sa carte de vœux «cap vers la transition énergétique ». Elle a aussi dédié un logo à ses actions pour montrer son engagement. Une formule est apparue « sans chimie pas de transition énergétique ».



Une gouvernance a été mise en place pour le suivi du PCAET. Les membres du COPIL initial sont reconduits et un membre extérieur par secteur suivi a été sollicité. Le COPIL de suivi s'est réuni pour ce bilan à mi-parcours le 12 juin 2019.

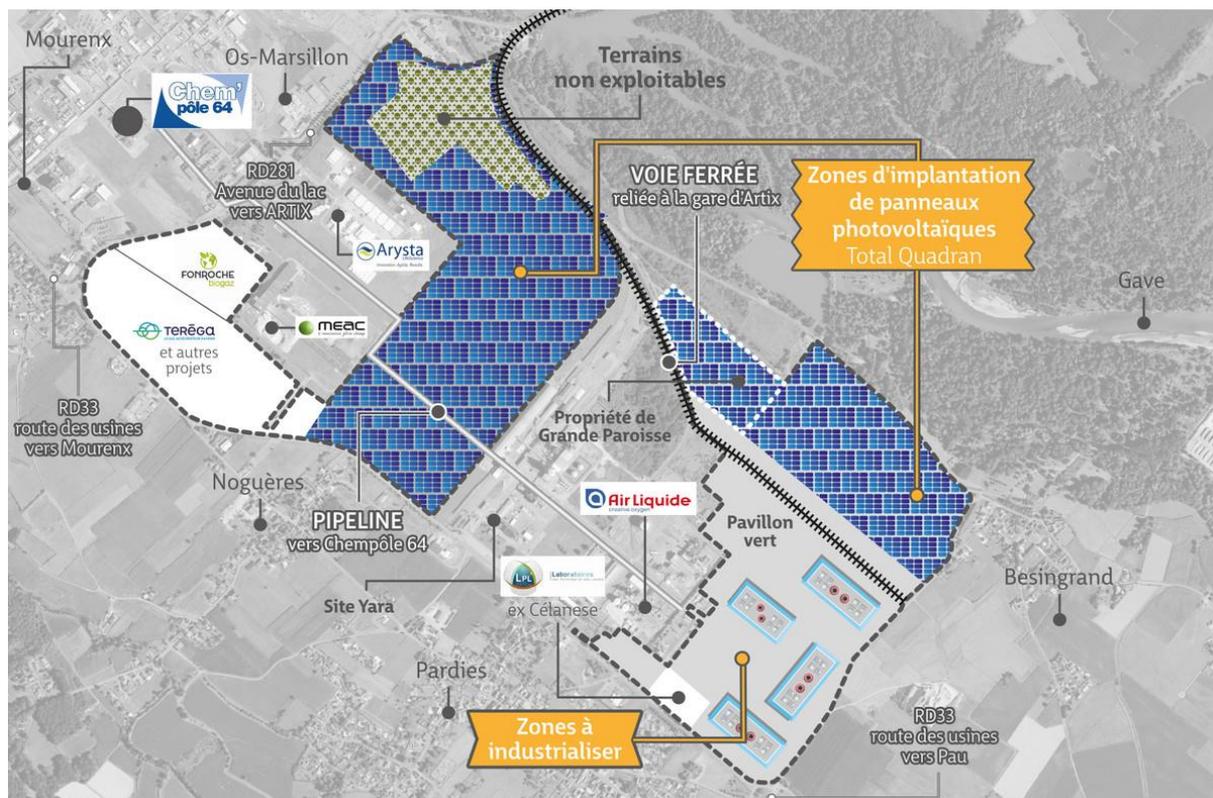
La collectivité a poursuivi sa politique de maîtrise foncière pour la transition énergétique. Début 2018, la CCLLO acquiert 162 hectares de terrains inoccupés depuis le départ des industriels Péchiney (site Rio Tinto, 90 ha) et Celanese (72 ha). Ces terrains ont été nettoyés, revalorisés. Ils sont une réserve prête à accueillir de nouvelles activités.

La collectivité a contribué à la mise en synergie des acteurs : le temps des échanges créateurs. Voué à la reconversion du bassin de Lacq, le tandem formé par la CCLLO et le Groupement d'intérêt public Chemparc, a permis de créer de nouvelles possibilités d'accueil, tout en confortant la présence des industriels et équipements déjà en place. A l'automne 2019, après plusieurs années de prospection, de négociations, de réflexion collective entre public et privé, 6 nouveaux acteurs et projets réinvestissent les lieux, ou s'apprêtent à le faire.

Une ambition collective est partagée : devenir un pôle de référence dans les énergies vertes. Electricité solaire, biogaz, valorisation énergétique de déchets ultimes... ces productions sont réunies sur ce même lieu, les nouveaux occupants ont pour point commun d'innover en matière de production d'énergies renouvelables. En devenant un Pôle multi-énergies, le site facilitera les échanges et la mutualisation des ressources entre les industriels, dans une démarche d'économie circulaire et de transition énergétique.

Les chiffres clés sont :

- 90 hectares d'anciennes friches déjà reconverties, vendues ou en passe de l'être à l'automne 2019.
- 127 millions d'euros, en majorité privés, investis à terme.
- 140 emplois créés ou salariés accueillis.
- L'équivalent de la consommation électrique de 69 000 habitants (hors chauffage) produit par la centrale photovoltaïque de la plateforme, auxquels s'ajoutera la production de gaz vert : vers l'autosuffisance énergétique, renouvelable, du territoire...



Unité de méthanisation | Fonroche à l'Horizon 2021

- Une capacité de 120 000 MWh de gaz vert réinjectés dans le réseau Teréga.
- Soit l'équivalent de la consommation de 29 000 habitants.
- 109 900 tonnes de fertilisant organique, pouvant répondre aux besoins de 7000 hectares d'exploitations agricoles dans un rayon de 40 km.
- Des ressources renouvelables issues des résidus agricoles locaux.
- Une économie de 25 219 tonnes d'émissions de CO₂ et 2 500 tonnes d'engrais de synthèse, évitées chaque année.
- 33 millions € d'investissements de Fonroche, 40 emplois directs et indirects.

Air Liquide 2018 -2019

7 millions € d'investissements de l'entreprise sur le site.

Projet de méthanation *Impulse 25* | Teréga à l'Horizon 2021 - 2025

- Le plus grand démonstrateur européen de méthanation biologique.
- Une technologie clé pour la production de gaz vert, au cœur d'un système multi-énergies intelligent.
- Une énergie renouvelable née de la combinaison de ressources produites à proximité.

Centrale photovoltaïque | Total Quadran à l'Horizon 2020

- La plus grande ferme solaire des Pyrénées-Atlantiques.
- 76 hectares de panneaux implantés sur des terrains qui étaient impropres à toute construction.
- Une capacité de 50 MWc, ou 68 000 MWh d'électricité verte réinjectés dans le réseau Enedis.
- Soit l'équivalent de la consommation de 69 000 habitants (30 000 foyers), hors chauffage.
- 36 millions € d'investissements de Total Quadran.

- 500 000 € de revenus annuels pour la CCLO.

Données correspondant aux deux zones (Rio Tinto et Celanese), hors Grande Paroisse.

Projet Pavillon vert | Suez en phase projet en 2019

- Création d'une chaudière CSR : combustibles solides de récupération, issus des refus du tri des déchets.
- Valorisation de déchets ultimes inédite dans le territoire.
- Production d'électricité et de vapeur vertes pour les industriels du secteur.
- Une optimisation des équipements et utilités en place (pipe, voie ferrée, eau), qui conforte la présence des autres entreprises de la plateforme.
- 50 millions € d'investissements de Suez, 30 emplois créés.

Laboratoires des Pyrénées et des Landes (LPL) 2019

- 1500 m² de bureaux de l'ancienne usine Celanese réinvestis par les LPL.
- Troisième laboratoire public de France, spécialisé en analyses chimiques environnementales, de sécurité alimentaire et de santé animale.
- 70 salariés accueillis.
- 700 000 € investis par les LPL.

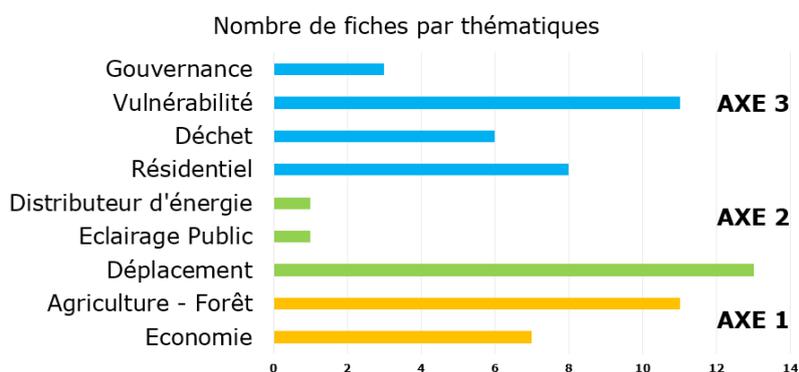
Production d'hydrogène vert en phase projet en 2019

Des associations de citoyens œuvrant pour la transition énergétique se sont créées sur le territoire : des rencontres avec eux et des actions ont été faites.

5. Evaluation à mi-parcours des actions

Cette partie présente pour chaque orientation du PCAET, un état technique de la mise en œuvre des fiches afin de refléter l'avancement des tâches, distinguant celles qui sont réalisées dans les délais prévus, celles qui sont terminées et celles qui seraient ajournées (évolutions institutionnelles, ressources indisponibles, perte de pertinence, etc.).

La répartition par thématiques ou orientations est rappelée sur la figure suivante :

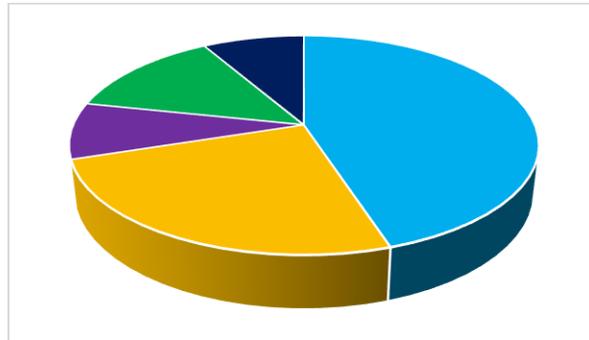


Pour chaque orientation, nous indiquons :

- la présentation des objectifs ;
- le bilan d'exécution technique à mi-parcours ;
- une revue à mi-parcours et les perspectives ;
- le bilan d'exécution des fiches.

Pour mémoire, le PCAET a été élaboré en interne à la CCLO. Plusieurs réunions ont été faites avec des acteurs pour son élaboration.

Dans le plan d'actions, les fiches faisaient référence à des opérations mais aussi à de la sensibilisation, des études, de la connaissance et de la gouvernance. La mobilisation de l'ingénierie de la collectivité a donc été importante sur ces thématiques.



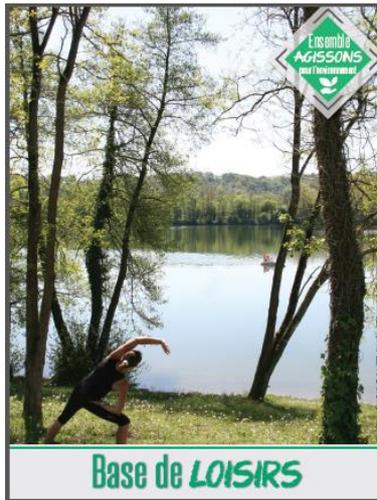
■ Action
 ■ Sensibilisation
 ■ Gouvernance
 ■ Etude
 ■ Connaissance

Le Plan Climat a fait l'objet de communication dans les journaux de presse et de la collectivité, et lors d'événements sur le Territoire. Différents supports de communication ont été créés. Un ensemble de photos ont été exposées le long du grillage de la collectivité pendant plus d'un an.

La mobilisation des politiques publiques a été effective.

Ci-dessous, les photos de l'exposition posée sur l'enceinte de l'hôtel de la collectivité.

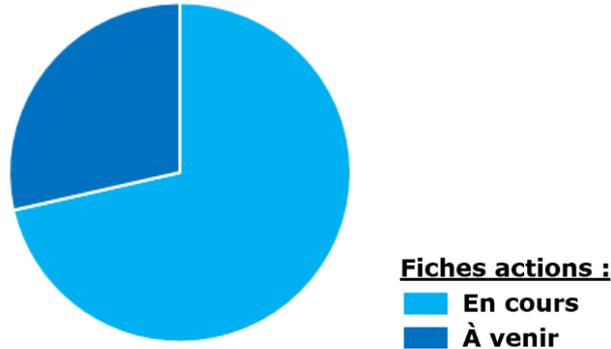




Orientation N°1 : Une activité industrielle durable

Cette orientation comprend 7 fiches qui se répartissent selon :

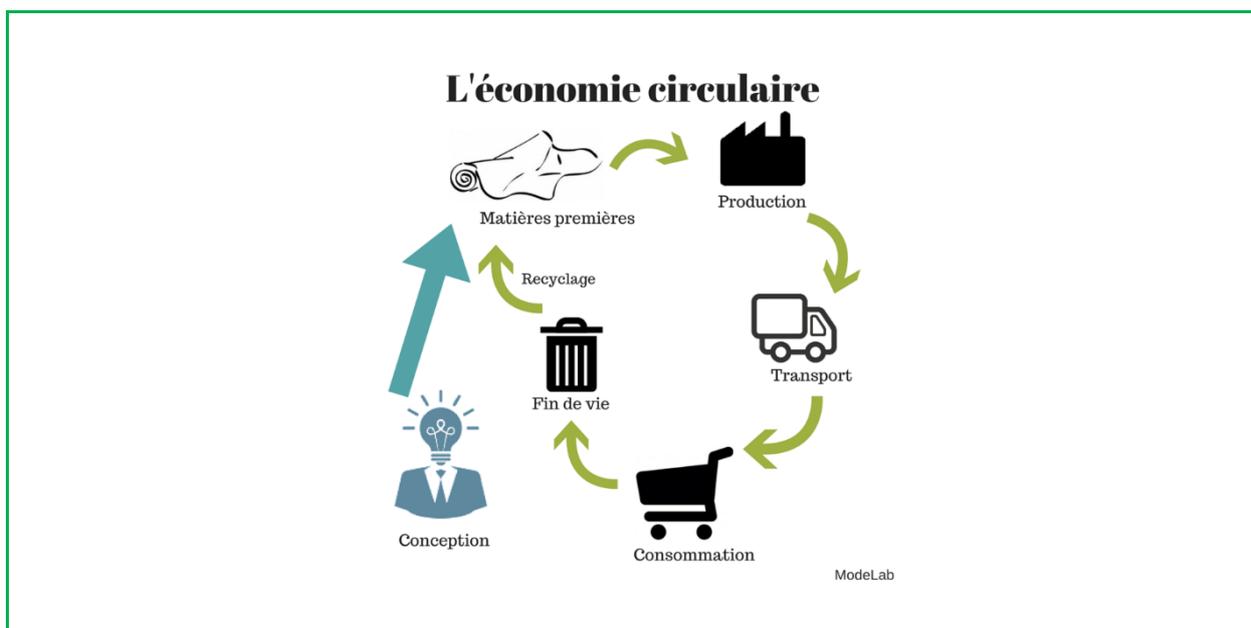
Orientation n°1



Les actions entreprises dans cette orientation sont commencées à 60%.

N° Action	Intitulé	Fiches					
1	Faciliter la mise en place des circuits courts	F2					
2	Inciter à l'innovation dans le domaine de la transition énergétique	F3	F4	F5	F6	F7	F8

Remarque : pour rappel, la fiche n°1 a été supprimée et la numérotation des fiches a été conservée.



Action n°1 : Faciliter la mise en place des circuits courts

Présentation des objectifs :

- Identification des produits et des entreprises qui pourraient faire l'objet d'approvisionnement en local ou d'approvisionnement mutualisé ;
- Analyse des investissements nécessaires à la production en local de ces produits ;
- Faire connaître les entreprises, produits et savoir-faire locaux.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Cette action est intégrée dans une initiative nationale de France CHIMIE et de la Direction des Entreprises du Ministère de l'Industrie (DIRECCTE). La volonté au niveau national était de décliner sur le plan régional, un groupe de travail sur les plateformes chimiques pour inciter à la mutualisation des utilités et des infrastructures. Le bassin de Lacq s'est porté candidat et un co-pilotage avec la Préfecture/DIRECCTE, CHEMPARC et France CHIMIE Nouvelle Aquitaine a été établi. Après un an de travaux, un plan d'actions a été élaboré mais il n'est pas à ce jour décliné.

L'action faisait partie du chapitre sur l'économie circulaire. Dans ce cadre, un recensement des produits entrants et sortants de bassin de Lacq, a été réalisé.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

La fiche s'appuie sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLO et du financement des autres acteurs.

Bilan d'exécution des fiches

L'action a été partiellement réalisée et elle est en attente de nouvelles décisions.

Action n°2 : Inciter à l'innovation dans le domaine de la transition énergétique

Présentation des objectifs :

- Sensibiliser et inciter les acteurs économiques aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables ;
- Installer des fermes photovoltaïques sur des sites ciblés ;
- Favoriser l'installation d'un centre de recherche lié au stockage de l'énergie ;
- Favoriser l'implantation de Lacq Green Valley.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Une réunion de sensibilisation aux économies d'énergie a eu lieu en juin 2017 avec M. Jimenez de la Région Nouvelle-Aquitaine auprès d'un ensemble d'entreprises.

Une orientation des entreprises vers le processus Ademe "TPE PME gagnantes sur tous les coûts" a été faite. Il permet d'identifier les pertes « énergie-matières-déchets » sur les entreprises.

Une chaufferie bois a été mise en service en 2015 (BIOLACQ) et deux centrales de cogénération (PEGAZE) en 2018. Des contacts ont été pris pour de la production de biométhane (FONROCHE) et d'énergies à partir de CSR (PAVILLON VERT).

L'arrêt de la production de l'usine Yara a été effective en juin 2018, la production d'énergie fatale sous forme vapeur aussi.

En 2018, la collectivité a concrétisé l'acquisition de friches industrielles (92 ha en décembre 2017 et 72 ha en mars 2018) pour la création de fermes photovoltaïques. Les dossiers déposés à la CRE sont validés. Les premiers terrains de la collectivité ont été mis à disposition de l'entreprise Total Solar pour un début de production d'électricité fin 2019.

Des contacts ponctuels avec des entreprises qui veulent installer des panneaux photovoltaïques, en autoconsommation ou non, ont été pris.

Un laboratoire de recherche lié aux matériaux et cherchant également à répondre aux spécificités du stockage de l'énergie, s'est implanté récemment sur le territoire. L'objectif est de le pérenniser en centre de recherche permanent. Pour cela, un terrain est en cours d'acquisition au nord de CHEMSTART'UP.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Le taux d'exécution budgétaire actuel à mi-parcours est de 100 % en ce qui concerne l'achat des terrains par la collectivité.

Ces fiches s'appuient sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLO.

Revue à mi-parcours et perspectives

La valorisation des commerçants et des artisans qui agissent en faveur de l'environnement et qui font des économies d'énergie a été reporté car un schéma de commerce a été réalisé en 2018.

Bilan d'exécution des fiches

Le suivi du déroulement des fiches actions indique que les actions se déroulent majoritairement dans les délais prévus.

Exemple de fiche

F3 : Sensibiliser aux économies d'énergie et à la création d'énergies nouvelles

Le 9 juin 2017, M. Julien JIMENEZ, Sous-Directeur Solutions Energétiques de la Région Nouvelle Aquitaine est venu faire un exposé sur la « Compétitivité énergétique des entreprises ». Il y a eu aussi une visite avec lui du site de la SOBEGI.

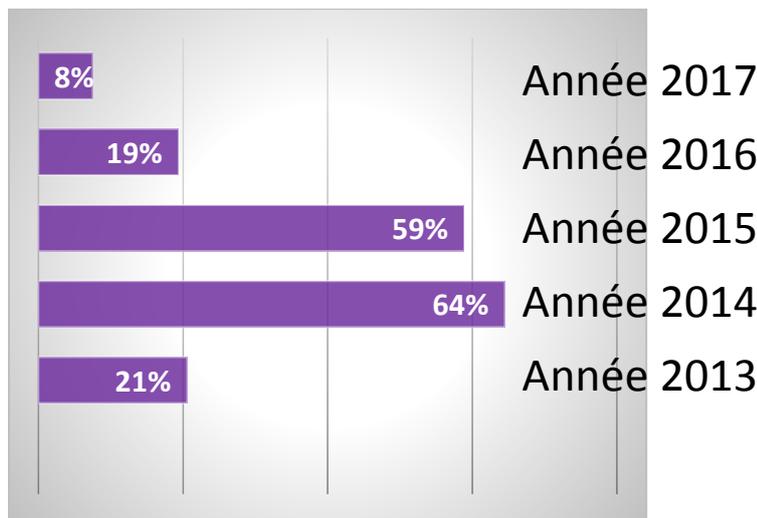
Plusieurs entreprises sont venues : Abengoa, Arkéma, Arista, Toray, Sobegi, SHIS, Ball Packaging, Flux Générateur. 3 entreprises nous ont fait un retour positif sur cet échange : elles ont été intéressées par le sujet mais n'ont pas sollicité d'aide de la Région.

M. JIMENEZ a présenté une carte des industries de la région qui consomme le plus (figure ci-dessous). Dans cette liste se trouve une entreprise sur notre territoire.



Figure : Répartition des entreprises en fonction de leur niveau de consommation

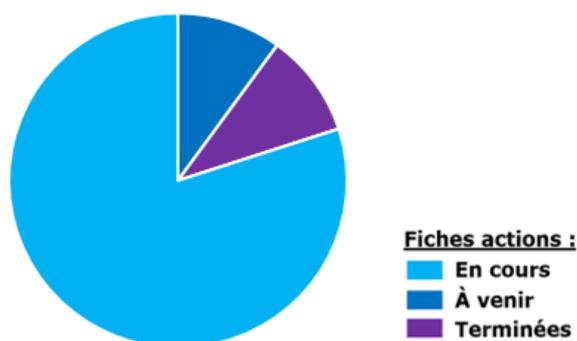
Les variations annuelles des consommations énergétiques (Enedis, GrDF, RTE et TEREQA) du secteur industriel par rapport à celles de 2012 sont indiquées ci-dessous. Nous observons une augmentation de 64% de la consommation en 2014 puis une décroissance importante.



Orientation N°2 : La valorisation économique des atouts naturels du territoire : renforcer l'agriculture, valoriser la forêt, développer le tourisme

Cette orientation comprend 10 fiches qui se répartissent selon :

Orientation n°2



Les actions dans cette orientation sont majoritairement commencées.

N° Action	Intitulé	Fiches				
		F9	F10	F11	F12	F13
3	Prendre en compte les enjeux liés à l'alimentation	F9	F10	F11	F12	F13
4	Limiter les consommations énergétiques, les émissions de polluants et favoriser l'implantation EnR&R	F14				
5	Encourager la remise en gestion des forêts privées et soutenir la valorisation de la ressource bois	F15	F16	F17	F18	F19

Rappel : les fiches 11 et 12 ont été fusionnées.



Action n°3 : Prendre en compte les enjeux liés à l'alimentation

Présentation des objectifs :

- Sensibiliser les élus à la mise en place d'un système alimentaire local à l'échelle du Béarn ;
- Orienter les systèmes de production agricole vers de l'agro-écologie et de la culture semi-direct ;
- Développer les circuits courts de saison ;
- Avoir sur le territoire une vision globale des offres touristiques naturelles, sportives, gastronomiques et culturelles ;
- Participer à l'animation sur le thème du gaspillage alimentaire.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Les élus ont été sensibilisés par la Chambre d'Agriculture à l'importance d'un système alimentaire. Suite à cela, à l'échelle du Pôle Métropolitain du Pays de Béarn, une stratégie commune a été définie et une gouvernance a été constituée. 4 ambassadeurs territoriaux (élus et sociétés civiles) au sein de la CCLLO ont été nommés pour participer aux réunions.

Un marché de producteurs a été mis en place à Lucq de Béarn en plus des quatre autres existants (Arthez de Béarn, Monein, Mourenx, Orthez).

Deux marchés d'approvisionnement labellisés « Marchés des producteurs de pays » ont été organisés sur les communes de Lacq et d'Argagnon en mai 2019. Il s'agit de marchés hebdomadaires qui sont réservés aux producteurs locaux, leur permettant ainsi d'avoir un lieu dédié pour la vente et de fidéliser une clientèle.

Le topoguide (3 000 exemplaires) et la carte VTT (5 000 exemplaires) ont été réédités. Une journée randonnée à Ste Suzanne a été organisée.

Un véhicule itinérant visite différents lieux ciblés pour promouvoir les offres touristiques naturelles, sportives, gastronomiques et culturelles.

Un partenariat est activé avec des collèges et des lycées pour mettre en place des tables de tri pour la restauration scolaire (lycées agricole et F. James à Orthez)

La collectivité a participé à la semaine de la réduction des déchets en novembre 2018.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Le financement du Véloroute a été fait à hauteur de 50%.

Les budgets annuels de fonctionnement et d'investissement associés ont été exécutés à 100%.

Ces fiches s'appuient aussi sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLLO.

Revue à mi-parcours et perspectives

Le Pôle Métropolitain du Pays du Béarn s'est approprié le sujet du Programme alimentaire Territorial. L'échelle de cette entité est pertinente. Cette action est reprise dans l'axe 2 : « Solidarité et Transition ».

Bilan d'exécution des fiches

Les fiches actions sont en cours dans les délais prévus. La fiche F09 est terminée.

Exemples

F10 : Développer des circuits courts et de saison

Le programme des Marchés de Pays Calendrier 2018 est :

- Lucq de Béarn : 29 juin 2018 -
- Mourenx - 6 juillet 2018 -
- Orthez - 9 août 2018 - 8 août 2019
- Monein - 23 août 2018 -18 août 2019
- Arthez-de-Béarn - 7 septembre 2018 – 9 septembre 2019

Les circuits courts sont présents aussi avec 79 producteurs locaux recensés dans un annuaire et 8 marchés dits de « plein vent ».



F13 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

La collectivité a participé à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 17 au 25 novembre.

Des ateliers de cuisine « anti-gaspi » en particulier ont été animés par Pilar LOPEZ de l'association « 1 école pour une autre cuisine ».



Action n°4 : Limiter les consommations énergétiques, les émissions de polluants et favoriser l'implantation EnR&R

Présentation des objectifs :

- Inciter à des économies d'énergie ;
- Inciter au déploiement de la méthanisation ;
- Aider au raccordement de photovoltaïque ;
- Informer sur les moyens de limiter les émissions du méthane CH₄ et de l'ammoniac NH₃.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Le fonds énergie à l'agriculture à la demande de l'autre intercommunalité participante, s'est arrêté. Une nouvelle convention a été signée avec la Chambre d'Agriculture pour un Fonds Climat Air Energie le 29/06/2018. Une nouvelle orientation de ce fonds a été donnée en lien avec les objectifs du PCAET. Un nouveau règlement a été décliné.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Ces fiches s'appuient sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLO et le montant du fonds dédié.

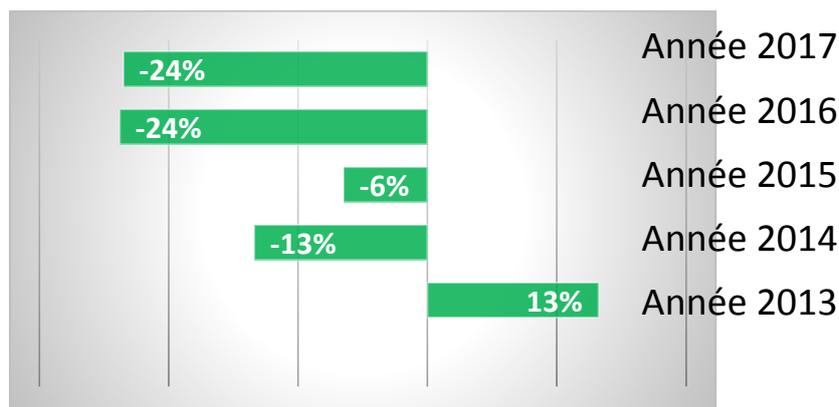
Bilan d'exécution des fiches

La fiche action est en cours.

Exemple

F14 : Poursuivre le fonds énergie à l'agriculture

Les variations des consommations énergétiques (Enedis, GrDF, RTE et TEREKA) du secteur agricole par rapport à celles de 2012 montrent une forte augmentation en 2013 puis une diminution les autres années. Cela est dû à la fermeture d'installations de séchage.



Action n°5 : Encourager la remise en gestion des forêts privées et soutenir la valorisation de la ressource bois

Présentation des objectifs :

- Développer une dynamique de gestion forestière : apporter un appui technique aux propriétaires pour encourager la remise en gestion de la forêt ;
- Développer les liens entre l'agriculture et la forêt (agroforesterie, haies, plantations d'arbres sur des friches agricoles...) ;
- Valoriser la ressource locale « bois » (bois d'œuvre, bois énergie, bois construction) ;
- Inciter à la recherche pour constituer des plaques agglomérées en bois local ;
- Participer à la structuration de la filière forêt-bois par le développement de liens avec d'autres acteurs de la filière ;
- Envisager une étude sur l'opportunité de la mise en place d'un réseau de chaleur bois ;
- Récupérer le bois en fin de vie pour une utilisation énergie ;
- Mettre en avant l'artisanat de bois d'œuvre dans les foires et les salons ;
- Sensibiliser les élus à la possibilité de création d'une charte paysagère permettant de favoriser l'intégration des bâtiments d'élevage et l'utilisation de bois local.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Des actions de développement de la forêt locale ont été renouvelées en année 2 hors du programme LEADER.

Des journées de sensibilisation du grand public avec le CPIE ont été organisées dans le cadre de la valorisation du bois d'œuvre et de construction. Ainsi, la réhabilitation des immeubles de Mourenx avec du bois a été présentée à des architectes et à des particuliers. Des parcours en forêt accompagnés par des professionnels de la filière, ont permis d'apprendre à identifier des essences de bois local.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Ces fiches s'appuient sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLO. Les budgets annuels sont exécutés normalement.

Revue à mi-parcours et perspectives

Une partie des actions pourrait rentrer dans les champs d'action du Pôle métropolitain du Pays de Béarn à terme.

Bilan d'exécution des fiches

Les fiches actions sont en cours majoritairement dans les délais prévus.

Exemples

F16 : Encourager l'utilisation de bois local dans la construction (hêtre notamment)

Dans le cadre de la réhabilitation du château de Mont suite à un incendie, la collectivité a utilisé du bois local en grande quantité.



F17 : Procéder à une étude sur l'opportunité de la mise en place d'un réseau de chaleur bois

Extrait de l'étude du réseau de chaleur qui a été réalisé sur la commune de BALANSUN :

1.2. Description des bâtiments

Bâtiments	Surface (m²)	Puissance	Consommation	Energie comparative	Isolation	Utilisation
Mairie	≈ 150	10 kW	11 MWh	Electricité Pompe à chaleur	Très bien isolé (RT 2012)	Régulière (5jrs/semaine)
Salle des Associations	≈ 50					Soir et weekend

Figure 1 : Description du bâtiment.

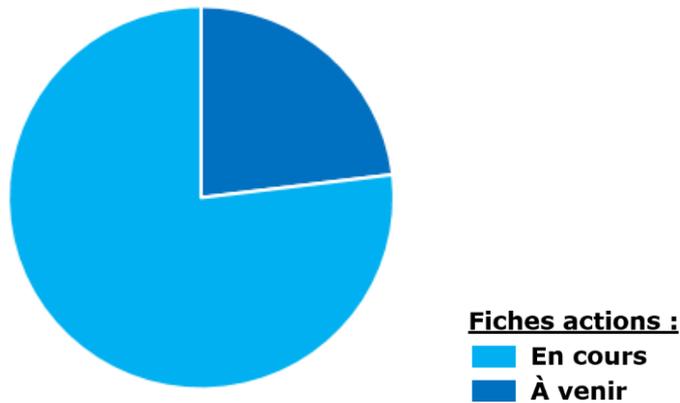
En conclusion, et en première approche :

- Il conviendra de réévaluer le projet lorsque les données de puissance et de consommation du bâtiment auront été calculées par le bureau d'étude.
- Une chaudière bois granulés serait pertinente techniquement et économiquement.
- L'emplacement du silo et de la chaudière seront à positionner en prenant en compte les contraintes de livraison.

Orientation N°3 : Se déplacer autrement

Cette orientation comprend 13 fiches qui se répartissent selon :

Orientation n°3



Les fiches de cette orientation sont majoritairement commencées (77%).

N° Action	Intitulé	Fiches									
		F20	F21	F22	F23	F24	F25	F26	F27	F28	
6	développer de nouvelles mobilités	F20	F21	F22	F23	F24	F25	F26	F27	F28	
7	Diminuer l'intensité carbone des carburants	F29	F30	F31	F32						



Action n°6 : Développer de nouvelles mobilités

Présentation des objectifs :

- Analyser les déplacements sur le territoire dans le cadre d'un plan de mobilité rurale ;
- Concevoir et réaliser des aménagements pour une politique globale de déplacements : sécurité, accessibilité, mobilité pour tous, respect mutuel et notamment à l'égard des usagers les plus vulnérables (piétons, cycles, personnes à mobilité réduite), qualité de vie, avantages écologiques ;
- Maintenir les services de transport collectif intermodal complémentaire à l'offre de transport existante (ligne interurbaine, rail SNCF) et créer des zones de report modal ;
- Développer de nouvelles mobilités (covoiturage, vélo, auto-stop organisé) ;
- Optimiser l'utilisation des voies ferrées et du fret pour le transport des entreprises
- Poursuivre le programme d'aménagement numérique du territoire ;
- Développer les espaces de travail partagés et de coworking sur le territoire, en consacrant des locaux à la mise en place de bureaux à la demande ;
- Etudier l'opportunité de la création d'une maison de la mobilité (ou espace mobilité).

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Le Plan de Mobilité Rurale a été lancé. Trois axes ont été définis :

- Axe 1 : développement des mobilités durables ; douces et connectées
- Axe 2 : développements des mobilités solidaires : droit au transport
- Axe 3 : développement mobilités intermodales (favoriser les transports du quotidien)

Une réunion a lieu avec le Département pour faire un point sur les infrastructures routières et de sécurité à proximité des collèges pour favoriser le déplacement des collégiens en vélo.

Des contacts sont en cours avec la Région et des opérateurs pour optimiser l'utilisation des voies ferrées et du fret pour le transport des entreprises.

Quatre places ont été créées en espaces partagés type coworking au sein de la pépinière d'Artix. A ce jour, il n'y a pas d'autres besoins identifiés pour d'autres développements sur le territoire.

Revue à mi-parcours et perspectives

La CCLLO a transféré sa compétence « aménagement numérique » au Syndicat Mixte créé le 30 mai 2018. Un point sera fait régulièrement sur les actions menées sur la CCLLO (F26). Depuis le 1^{er} janvier 2019, la compétence aménagement du territoire a été transférée aux communes. Un point sur la fiche F21 devra être fait.

La collectivité participe au club de la mobilité mis en place par la CCI et qui permet des échanges de bonnes pratiques et des retours d'expériences.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Ces fiches s'appuient sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLLO. Les budgets annuels sont exécutés normalement.

Bilan d'exécution des fiches

Les fiches actions sont majoritairement en cours.

Exemple

F23 : Développer de nouvelles mobilités (covoiturage, vélo, auto-stop organisé)

Pour lancer le mois du covoiturage, en juin 2018, la CCLO a proposé de conduire gratuitement des passagers sur leur lieu de travail situé sur l'axe Billère-Mourenx. Les trajets (aller et retour) se sont effectués à bord d'un rutilant bus anglais des années 50, mis gracieusement à disposition – et conduit – par Philippe Abadie, le propriétaire de ce véhicule de collection.



Cette action est la 1^{ère} d'une longue série qui s'est poursuivie jusqu'au challenge de la mobilité, en septembre, auquel la CCLO participe depuis 2 ans.

Action n°7 : Diminuer l'intensité carbone des carburants

Présentation des objectifs :

- Réduire, voire supprimer les consommations anormales dans les différentes activités, optimiser la maintenance des véhicules et engins du parc ;
- Enregistrer une acquisition d'un véhicule à énergie renouvelable dès 2017, intégrer en 2018 des investissements dans les véhicules à hauteur de 20% du renouvellement, redéfinir le plan pluriannuel de renouvellement en travaillant sur les modèles ;
- Soutenir la production de bioéthanol nouvelle génération ;
- Faciliter l'installation de bornes de charge pour véhicules électriques ;
- Suivre l'installation de stations de BioGNV et de biocarburant sur le territoire.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Un suivi des consommations de tous les véhicules est fait annuellement : en 2018 une baisse de 6,25% pour tous les types de carburants confondus a été constatée et de 11,92% pour le gazole non routier.

Des maintenances préventives sont programmées pour tous les véhicules : l'intégration d'huiles à haute viscosité pour une partie de la flotte véhicules a été réalisée.

Une option de formation à la conduite est stipulée dans les marchés publics pour tous véhicules poids lourds neufs acquis depuis 2018.

Un véhicule électrique a été acheté en 2019.

Une première étude a été faite en interne sur l'opportunité de passer une partie de la flotte à l'énergie « hydrogène » en 2019 suite au futur projet de fabrication sur le site de LACQ.

Plusieurs bornes de recharges électriques ont été installées sur le territoire et elles sont toutes opérationnelles à ce jour. De plus, deux bornes sont opérationnelles sur le parking de la CCLO.

La production de bioéthanol nouvelle génération sur le territoire a été reportée car l'entreprise de production présente sur le Territoire au moment de la rédaction du PCAET ABENGOA a été rachetée par l'entreprise SBO VERTEX depuis. A ce jour, cette entreprise n'a pas manifesté son intention d'implanter une telle chaîne de production.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Ces fiches s'appuient sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLO. Les budgets annuels sont exécutés normalement sauf pour les actions reportées.

Bilan d'exécution des fiches

Les fiches actions sont en cours dans les délais prévus.

Exemples

F29 : Poursuivre le suivi des consommations et la maintenance de la flotte de la collectivité

Sur la figure, ci-dessous, nous voyons l'évolution des consommations de carburant du parc léger et lourd de la collectivité. Il y a eu une augmentation entre 2014 et 2015 car il y a eu prise de compétences (entre autre des équipes sur le terrain), puis une diminution. litres

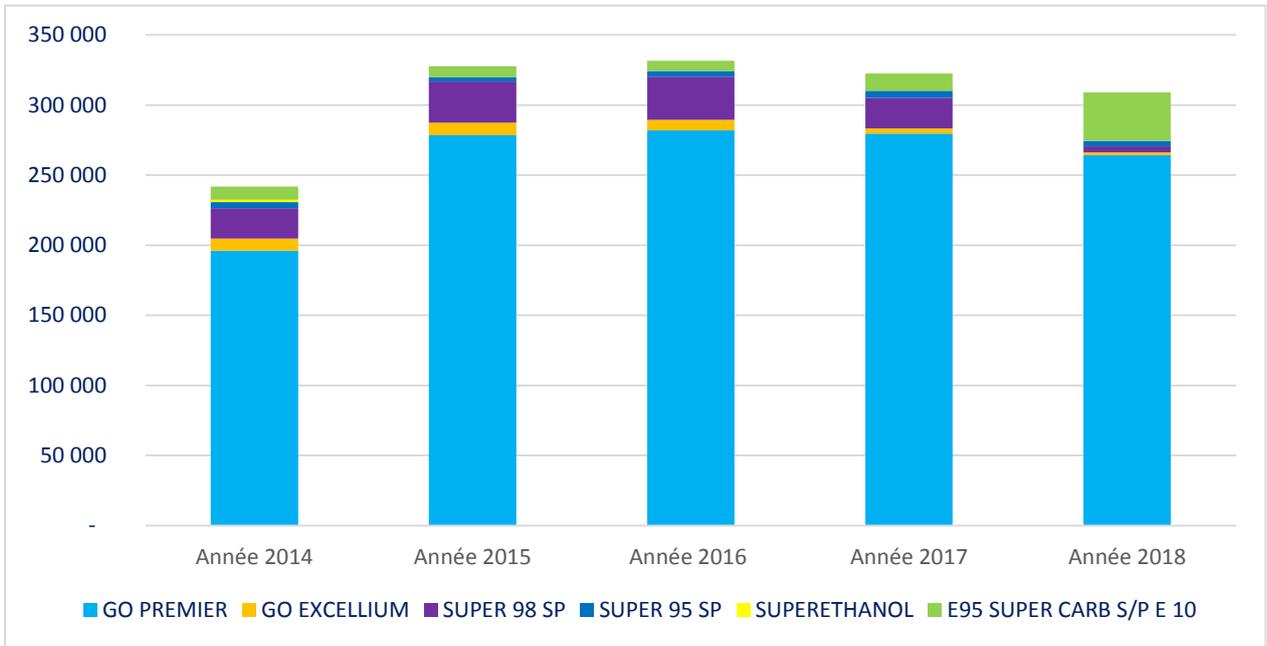


Figure : Evolution des consommations de carburants de la flotte

F32 : Veiller à la mise en place d'un maillage de vente d'énergie bas carbone

La carte d'implantation de bornes de recharge électrique installées sur le territoire est ci-dessous.

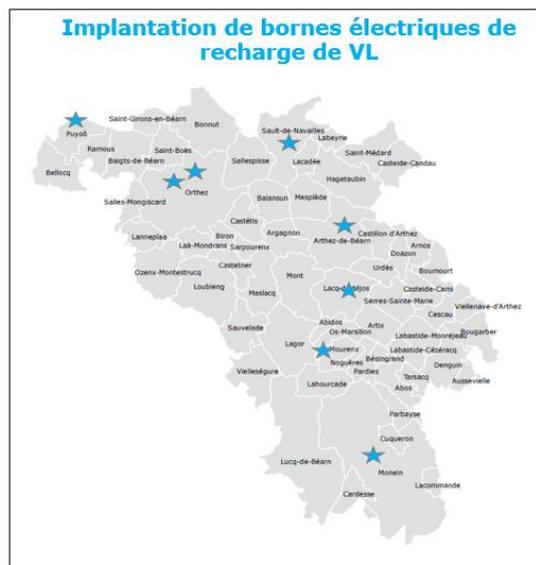
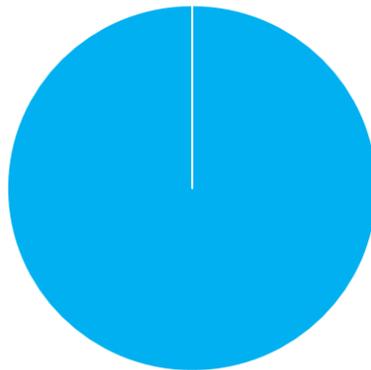


Figure : Implantation des bornes électriques pour les véhicules légers

Orientation N°4 : La rénovation de l'éclairage public

Cette orientation comprend 1 fiche action.

Orientation 4



Fiches actions :

- En cours
- À venir

La fiche de cette orientation est commencée.

N° Action	Intitulé	Fiche
8	Rechercher l'efficacité énergétique de l'éclairage public	F33



Action n°8 : Rechercher l'efficacité énergétique de l'éclairage public

Présentation des objectifs :

- Avoir un éclairage public performant et mettre en place une maintenance préventive ;
- Diminuer la facture énergétique de l'éclairage public pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Développer des gestes « durables » comme diminuer la plage horaire de fonctionnement et les puissances des luminaires, étudier la faisabilité de la mise en place de l'utilisation de matériel recyclé et de filière de recyclage de ce matériel.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

520 luminaires ont été remplacés en 2017.

L'évolution des consommations énergétiques a diminué entre 2016 et 2018. Cela est dû aux campagnes de changement des luminaires et des mats ainsi qu'à la programmation de plages horaires réduites, actions volontaires de certaines communes et de la pose d'horloges astronomiques.

Revue à mi-parcours et perspectives

L'accentuation de la réduction des plages horaires de l'éclairage public est à poursuivre. Les extensions demandées par les communes seront étudiées au cas par cas.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Il n'y a pas eu de budget alloué pour le changement des luminaires en 2018. A partir de 2019, un budget annuel sera attribué pour la rénovation du parc. Il permettra de prendre en compte des actions préventives et curatives.

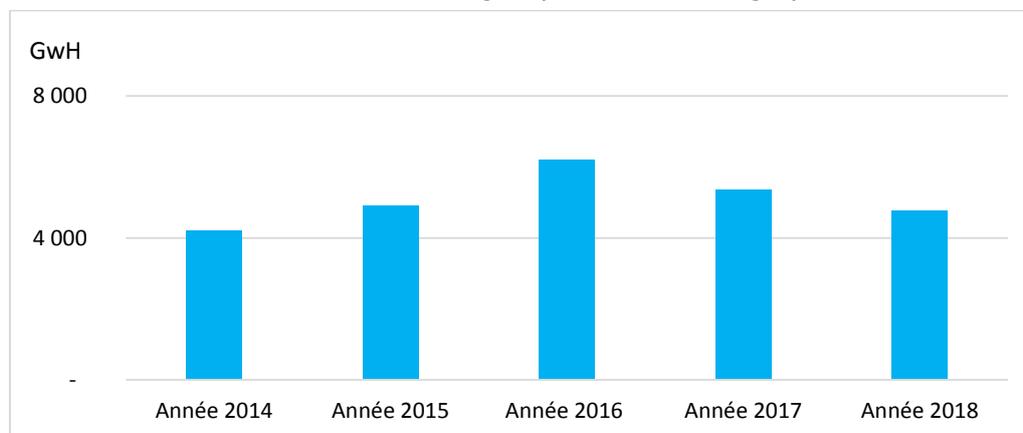
Bilan d'exécution des fiches

La fiche action est en cours d'exécution.

Exemple

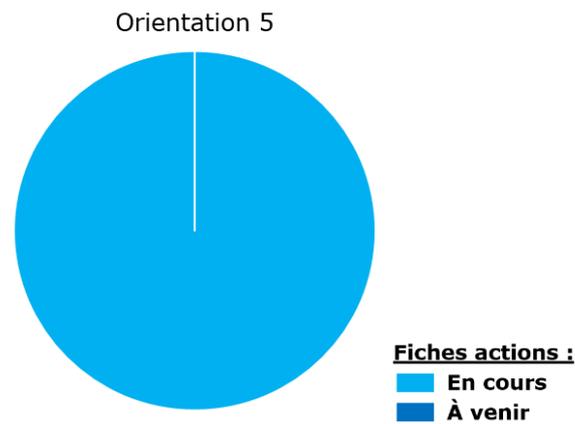
F33 : Eclairer juste

Evolution des consommations énergétiques de l'éclairage public



Orientation N°5 : Lien avec les distributeurs d'énergie

Cette orientation comprend 1 fiche.



La fiche de cette orientation est commencée.

N° Action	Intitulé	Fiche
9	Suivre le développement des réseaux de distribution d'énergie	F34



Action n°9 : Suivre le développement des réseaux de distribution d'énergie

Présentation des objectifs :

- Effectuer un travail coordonné avec les exploitants ;
- Participer à la commission départementale.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Une rencontre avec les fournisseurs d'énergie a été faite. Il n'a pas été possible d'avoir un représentant de RTE. Il y a un très bon contact avec les représentants de GrDF, TERREGA et Enedis.

Deux conventions ont été signées avec Enedis.

La commission départementale s'est réunie deux fois.

Revue à mi-parcours et perspectives

Les différentes données sont disponibles maintenant en opendata.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Cette fiche s'appuyait quasi exclusivement sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLO et des distributeurs.

Bilan d'exécution des fiches

La fiche action est en cours d'exécution.

Exemple

F34 : Coordonner les acteurs des réseaux de distribution d'énergie

Une réunion technique a eu lieu le 03/04/2017 avec les acteurs concernés de GRDF, TIGF et ENEDIS seul le représentant de RTE n'a pas pu être disponible.

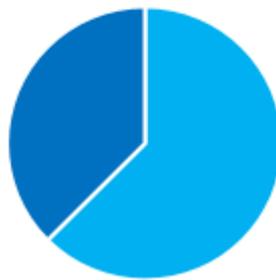
A ce jour, 2 conventions ont été signées avec Enedis (20/01/2017 – 19/01/2018).



Orientation N°6 : Favoriser un logement de qualité

Cette orientation comprend 8 fiches actions qui se répartissent selon :

Orientation n°6



Fiches actions :

- En cours
- À venir

Les fiches actions sont commencées à plus de 60%.

N° Action	Intitulé	Fiches			
10	Accompagner les maîtres d'ouvrage	F35	F36	F37	F38
11	Montrer l'exemple	F39	F40	F41	F42



Action n°10 : Accompagner les maîtres d'ouvrage

Présentation des objectifs :

- Mieux informer et accompagner les habitants et les acteurs relais (communes, partenaires...)
- Améliorer le confort et les performances des logements existants ;
- Lutter contre l'habitat indécemment et indigne ;
- Revitaliser les centralités urbaines ;
- Favoriser l'adaptation des logements pour le maintien à domicile ;
- Mettre en place une veille sur les copropriétés de Mourenx et Orthez ;
- Animer et sensibiliser les habitants du territoire.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Il n'y a plus de plateforme de la rénovation énergétique au sens de l'ADEME. Le guichet unique Habitat Energie est toujours opérationnel. Dans le cadre du Plan Régional de l'Efficacité Energétique (PREE), des plateformes devraient être créées par la Région. La fiche action correspondante a été reportée. Une veille est activée sur ce sujet.

Les aides « énergie aux particuliers » ont été arrêtées en 2018. La collectivité est partenaire du PIG BCS du Département. L'adoption du règlement du PIG BCS 2 a été validée en décembre 2018. Il comprend l'amélioration des performances énergétiques des logements, la lutte contre l'habitat indigne, la revitalisation des centres bourgs et le maintien à domicile.

La veille sur les copropriétés a été reportée. Une discussion est en cours avec le service Habitat du Département pour la prise en compte des copropriétés dans le cadre de l'OPAH RU d'Orthez.

Deux animations d'ateliers pour les habitants du territoire sur les consommations cachées du bâtiment, l'identification des matériels performants et la lecture des factures ont été faites en 2018 au [Mix]. Il y a eu en tout, une quinzaine de personnes.

Revue à mi-parcours et perspectives

Depuis le 1^{er} janvier 2018, un nouveau dispositif de l'ANAH (agilité) permet aux foyers modestes et très modestes à effectuer qu'un seul type de travaux (soit isolation des murs ou du toit, soit le système de chauffage). La collectivité est vecteur d'information et d'aides pour les demandeurs.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Les fiches s'appuient sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLO pour le guichet unique et la sensibilisation des habitants. Un budget annuel est consacré au PIG BCS pour une période de 5 ans.

Bilan d'exécution des fiches

Deux fiches actions sont en cours d'exécution.

Exemple

F37 : Faire évoluer le règlement aux aides énergie des particuliers de la collectivité

La collectivité souhaite être facilitateur pour les particuliers en étant partenaire du PIG BCS 2 et pour la prise des CEE (figure suivante).

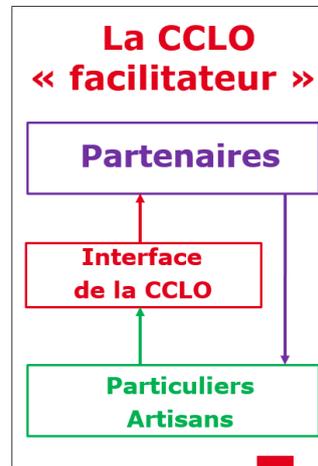


Figure : Schéma de CCLO facilitateur

Elle souhaite renforcer ses liens avec les artisans. Une réunion a eu lieu le 3 juillet 2018 en présence de personnes du service Habitat du Conseil Départemental 64 et un expert des CEE.

Une quinzaine d'artisans étaient présents et ont manifesté leur intérêt pour ce type d'échange.



Un marché a été lancé pour aider les particuliers à obtenir des CEE. L'entreprise qui a répondu, n'a plus souhaité faire la prestation.

Action n°11 : Montrer l'exemple

Présentation des objectifs :

- Contribuer au développement économique du territoire : en favorisant des maîtres d'œuvre (architectes) et artisans locaux labellisés pour les réhabilitations, en valorisant ces savoir-faire auprès des jeunes notamment (chantiers-écoles) et en renforçant l'économie résidentielle grâce à l'apport de nouvelles populations. Ces chantiers exemplaires pourraient instaurer une dynamique auprès des artisans du territoire et leur permettre de s'organiser pour répondre collectivement à un particulier souhaitant rénover de l'ancien ;
- Favoriser le développement durable du territoire : en privilégiant la qualité énergétique et pérenne des réhabilitations, en favorisant les circuits courts en ce qui concerne les matériaux de construction et en limitant, d'une part, la consommation et l'artificialisation de nouvelles surfaces pour l'habitation au pourtour des villages et, d'autre part, en luttant contre la vacance en centre de villages ;
- Requalifier le centre-ville d'Orthez, en lien avec le projet urbain en cours de définition ;
- Concentrer les moyens d'actions sur le centre ancien d'Orthez (périmètre AVAP) pour obtenir des résultats tangibles et susciter un effet d'entraînement ;
- Mener de pair la lutte contre la vacance et la requalification d'immeubles et de logements ;
- Faire une optimisation énergétique des bâtiments intercommunaux ;
- Inciter à la rénovation des bâtiments communaux.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

L'action concernant la rénovation exemplaire de bâtiments dégradés selon une haute exigence énergétique et fonctionnelle a été reportée.

Le dispositif volontariste pour la requalification de l'habitat du centre ancien d'Orthez OPAH RU est en cours d'élaboration. Le cahier des charges pour la consultation a été établi.

Les aides aux communes ont été arrêtées en 2018. Un soutien technique est toujours d'actualité. Les communes peuvent obtenir des CEE par l'intermédiaire d'une entreprise mandatée par la collectivité si elles le souhaitent.

Les travaux au niveau des bâtiments intercommunaux se poursuivent. Il y a eu la mise en place d'une GTC et de deux SAS au niveau de l'Hôtel et l'Antenne de la CCLO, et le remplacement d'une chaudière à la pépinière d'Artix.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Une action a été reportée par manque de budget.

Bilan d'exécution des fiches

Les fiches actions sont majoritairement en cours.

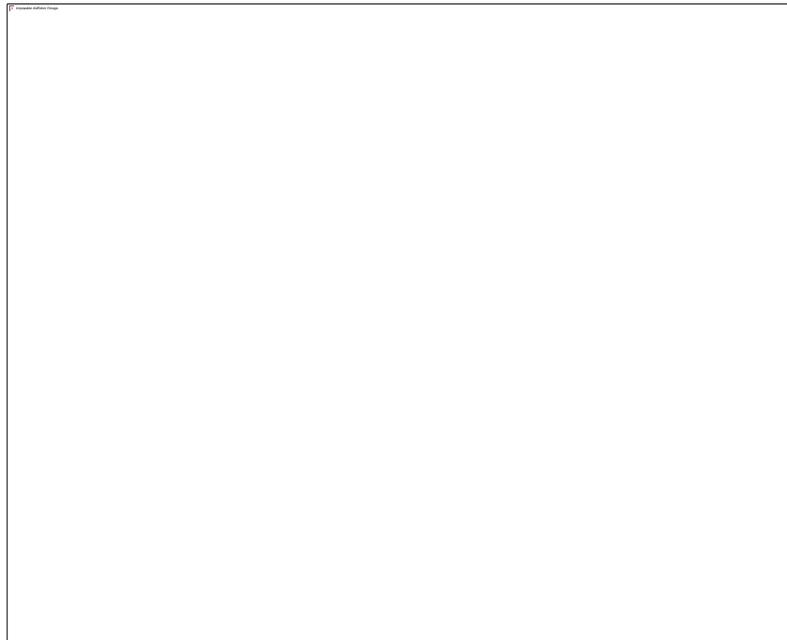
Exemple

F41 : Poursuivre la rénovation des bâtiments intercommunaux

Mise en place d'un sas sur les deux bâtiments administratifs (Mourenx et Orthez) :



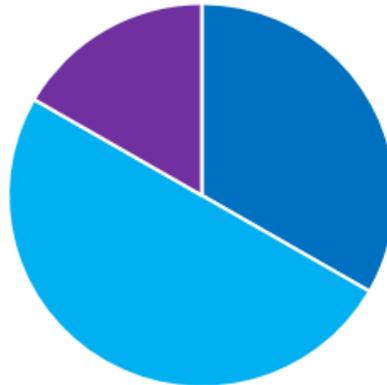
Interface de la GTC de l'Hôtel de la CCLO :



Orientation N°7 : Zéro déchets non valorisés en 2030

Cette orientation comprend 6 fiches qui se répartissent selon :

Orientation n°7



Fiches actions :

- En cours
- À venir
- Terminées

Les fiches sont majoritairement en cours ou terminées.

N° Action	Intitulé	Fiches					
12	Valoriser tous les déchets	F43	F44	F45	F46	F47	F48



Action n°12 : Valoriser tous les déchets

Présentation des objectifs :

- Elaborer le plan local de prévention des déchets et l'animer ;
- Eviter la production des déchets par l'intensification du compostage individuel et collectif ;
- Pousser le tri et la valorisation des déchets notamment ceux portés par les usagers en déchetterie ;
- Créer les conditions d'une économie circulaire en favorisant toutes les initiatives permettant la réutilisation ou la seconde vie des déchets grâce à la création d'une recyclerie sur le territoire ;
- Optimiser les collectes de déchets pour réduire les kilomètres parcourus ;
- Capturer et utiliser le biogaz généré par les déchets stockés à l'ISDND et mettre à profit les secteurs exploitables du site pour produire de l'énergie grâce à l'implantation de panneaux solaires.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

L'élaboration du Plan Local de Prévention des Déchets des Ménages et Assimilés est en cours.

L'implantation d'un projet local de recyclerie Créa'locale à Sallespisse est effective. C'est un lieu de collecte et de réparation de produits donnés, de revente d'objets issus du réemploi, à prix modérés et de sensibilisation du public aux gestes éco-citoyens et à la réduction des déchets (mode de consommation, produits de seconde vie, etc...).

Une opération pilote a été faite sur Mourenx pour la mise en place d'un compostage collectif en habitat vertical.

Une étude a été réalisée pour quantifier le potentiel de méthanisation du site d'Orthez. Celui-ci est insuffisant pour une revalorisation directe dans le réseau.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Les fiches s'appuient sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLO. Le budget annuel consacré est prévu et consommé annuellement.

Revue à mi-parcours et perspectives

Une étude de la tarification incitative est en cours.

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) est en consultation.

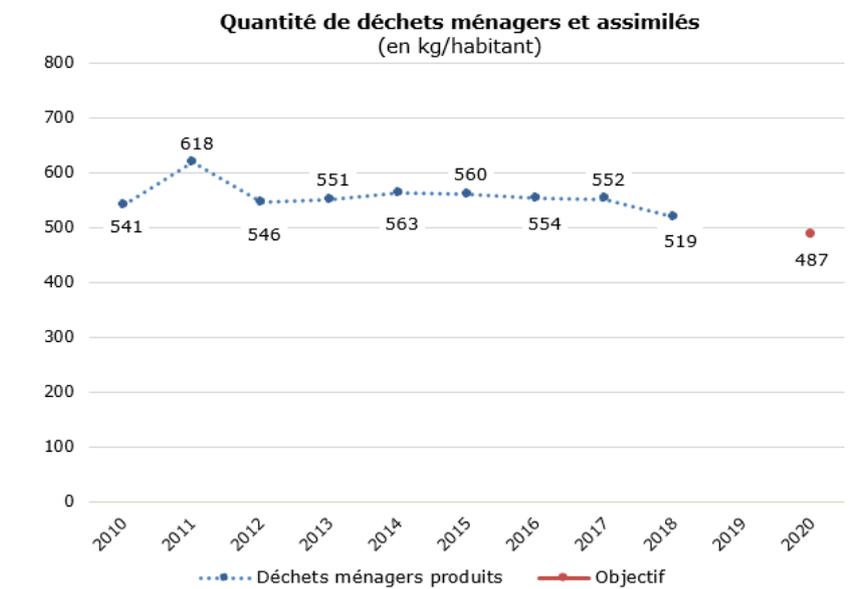
Bilan d'exécution des fiches

Les fiches actions sont majoritairement en cours d'exécution. La fiche F47 est terminée.

Exemples

F43 : Eviter de produire des déchets

L'évolution de la quantité de déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2018 est la suivante :



F45 : Diminuer les déchets non valorisés des déchetteries

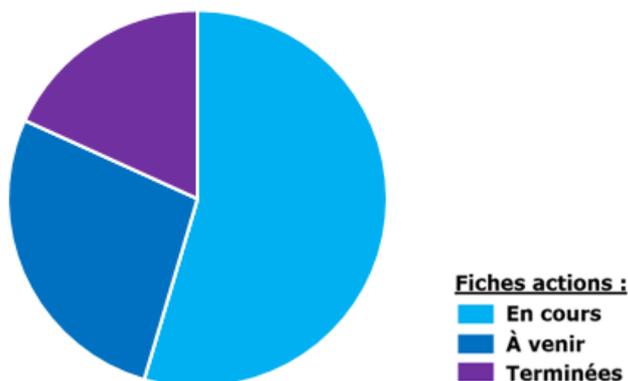
Une recyclerie Créa'locale a été créée à Sallespisse. Les adhérents peuvent déposer ou acheter des objets de petites tailles.



Orientation N°8 : Vivre dans un environnement sain

Cette orientation comprend 10 fiches qui se répartissent selon :

Orientation n°8



Cette orientation comprend beaucoup de fiches en cours ou terminées (plus de 60%).

N° Action	Intitulé	Fiches					
13	Mieux connaître la vulnérabilité du territoire	F49	F50	F51	F52		
14	Se protéger des aléas	F53	F54	F55	F56	F57	F58
15	Suivre la qualité de l'Air	F59					



Action n°13 : Mieux connaître la vulnérabilité du territoire

Présentation des objectifs :

- Informer et sensibiliser la population aux risques existant sur le territoire (naturels, technologiques, sanitaires...) ;
- Connaître, mesurer, évaluer ;
- Etablir un recensement du patrimoine arboré ;
- Connaître les points de fragilité du réseau routier, s'adapter à leur existence et vérifier si leur correction est possible. Interroger après les événements les modes d'actions définis pour en valider la pertinence ou les corriger ;
- Suivre les besoins en eau des différents secteurs annuellement.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Un guide sur les risques existants sur le territoire est en téléchargement. Cette fiche est terminée.

Une téléalerte est disponible à la demande des maires. Chaque année, de nouvelles inscriptions sont enregistrées. Elle n'a pas été utilisée pour les inondations : seuls des tests ont été faits.

Le patrimoine intercommunal boisé avec coupes a été recensé. Cela permet de connaître l'état sanitaire des arbres et de faire des coupes préventives.

Le diagnostic de la vulnérabilité du patrimoine routier est en cours.

L'inventaire des ouvrages hydrauliques avec un agent dédié a commencé fin 2018 et la transmission au SIG pour inventorier aussi. Une régie de campagnes hivernales de premières interventions d'entretien et d'épuisement des eaux aux abords des ponts a été instaurée.

Le suivi annuel par communes des consommations d'eau a été fait pour la période de 2012 à 2016. Les données pour les autres années sont disponibles en open data mais pas sous la même forme.

Revue à mi-parcours et perspectives

Les données accessibles en opendata sont à traiter et à analyser sous leur nouvelle forme.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Ces actions s'appuient sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLO. Un budget pour le diagnostic de vulnérabilité doit être validé.

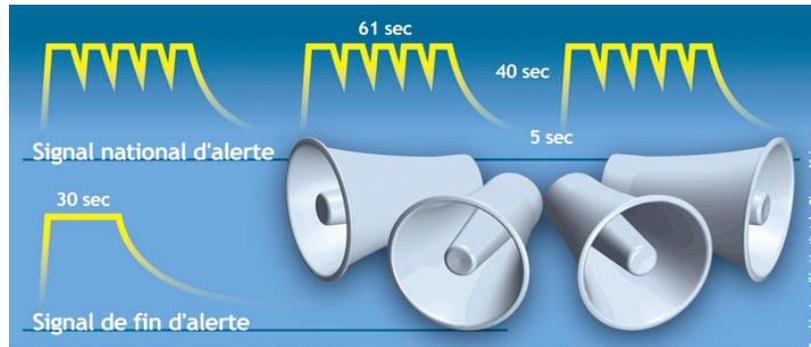
Bilan d'exécution des fiches

Les fiches actions sont en cours d'exécution. La fiche F51 est terminée.

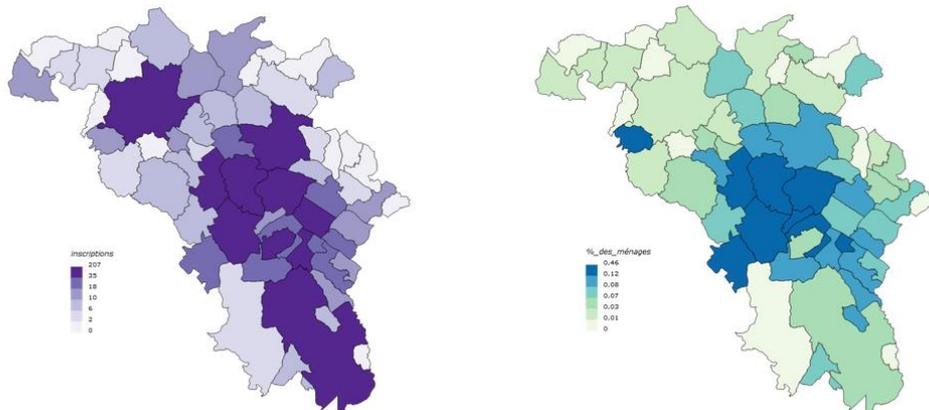
Exemples

F49 : Sensibiliser la population aux risques

Le Système d'Alerte et d'informations aux populations (SAIP) permet la diffusion d'un signal par les autorités. Son objectif est d'alerter une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un événement grave. Le logiciel de déclenchement des sirènes raccordées au réseau SAIP a été livré fin 2018. Dans les Pyrénées-Atlantiques, la programmation des 28 sirènes installées vient de s'achever.

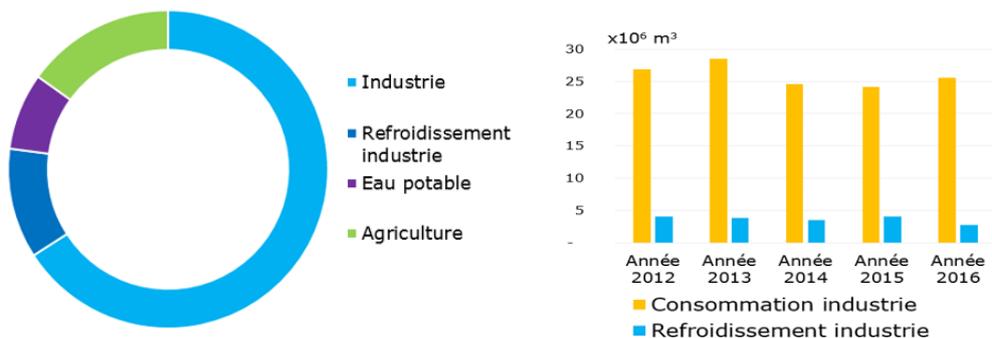


En parallèle, les habitants du territoire peuvent s'inscrire à la Téléalerte pour un avertissement par sms d'aléas. Sur la carte, ci-dessous est représenté le nombre d'inscrits par communes et pondéré par le nombre de ménages par commune.



F52 : Suivre les besoins en eau des différents secteurs

Le suivi des consommations d'eau a été effectué pour la période de 2012 à 2016. La mise en place d'opendata ne permet pas d'avoir les mêmes données.



Action n°14 : Se protéger des aléas

Présentation des objectifs :

- Organisation des modes d'actions en présence d'un aléa ;
- Renforcer la culture de gestion du risque ;
- Rapprocher les différents intervenants lors d'évènements ;
- Mettre sur pied une organisation efficace et communicante apte à résoudre les difficultés de fonctionnement du réseau routier ;
- Prendre conscience de l'impact de la variable température et des effets de chaleur des îlots urbains. Former, éduquer les concepteurs à la proposition de solutions d'adaptation : connaissance de l'albédo des matériaux, palette de matériaux à l'albédo mesuré, rôle du végétal et de l'eau pluviale dans l'aménagement urbain pour atténuer les effets de la chaleur ;
- Améliorer la qualité de l'eau afin de conserver le classement « excellente qualité des eaux de baignade » et préserver les activités nautiques et de pêche.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Pendant l'année 2018, un cahier d'astreinte a été complété : fiches contacts, fiches réflexes, planning d'astreintes avec 11 agents. Une réunion avec le SDIS a été organisée, conduisant au principe d'information de ce dernier lorsqu'une cellule de crise est activée.

Les inondations du 12 et 13 juin ont généré de nombreux dégâts et besoins de réparations sur le réseau routier communautaire. Une cellule de crise en contact avec les autres PC (communaux et départementaux) a été mise en place débouchant entre autre, sur des itinéraires concertés de déviation.

Pendant ces deux jours, le service infrastructure a réalisé 120 interventions de divers ordres. Les jours qui ont suivi l'épisode de crue ont surtout été occupés à des opérations de déblaiement et de nettoyage en régie par le service infrastructures de la communauté dans la limite technique de ce qu'il pouvait réaliser.

La cartographie des 2 zones inondées (Baïse et Luzoué) a été faite.

Une palette de végétaux adaptés aux nouvelles conditions climatiques a été établie et fait référence pour les plantations.

La qualité de l'eau sur la base de Biron a été améliorée avec la plantation de nouveaux roseaux suite au niveau d'eau trop élevé en 2017. La jussie a été arrachée dans la roselière. Il y a eu une alerte pour la qualité de l'eau sans conséquence sur l'ouverture de la plage en période très chaude.

Revue à mi-parcours et perspectives

Au 1^{er} janvier 2018, conformément à la loi MAPTAM de 2014, la CCLO a pris la compétence GEMAPI. Elle l'a transférée au 1^{er} janvier 2019 à des syndicats compétents sur l'ensemble des bassins hydrographiques du territoire communautaire. En 2018, la taxe GEMAPI a été instaurée.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Ces actions s'appuient sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLO. Les budgets annuels dédiés ont été exécutés.

Bilan d'exécution des fiches

Les fiches actions sont en cours d'exécution. La fiche F57 est terminée.

Exemple

F53 : Etablir les priorités des actions et Connecter les cellules de vigilance et de crises entre elles

Les inondations du 12 et 13 juin ont été majeures. Ci-dessous, des photos montrent l'état pendant la crue et après.



Les chargés de secteur ont réalisé l'inventaire des dégradations significatives sur le réseau routier communautaire. 35 sites ont été identifiés sur lesquels il y a des travaux de différentes natures à faire :

- déblai d'éboulement,
- réparation due à des éboulements en aval,
- réparation de structures et de revêtements,
- réparation d'ouvrages,
- réhabilitation de réseaux hydrauliques.

Action n°15 : Suivre la qualité de l'Air

Présentation des objectifs :

- Programmer des campagnes de mesures aux abords des grands axes afin de mesurer les concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) et de particules fines (PM₁₀), polluants pour lesquels les concentrations admissibles dans l'air sont réglementées et dont les effets sanitaires sont avérés. Le dioxyde d'azote NO₂ est un traceur de la pollution routière.

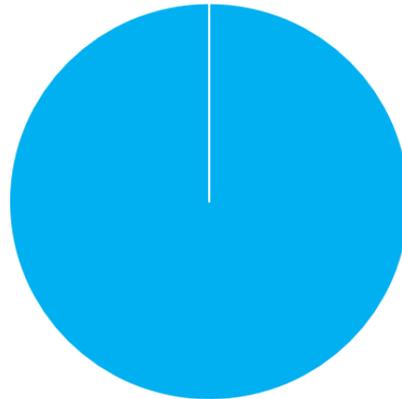
Bilan d'exécution technique à mi-parcours

Cette action a été reportée.

Orientation N°9 : Etablir une gouvernance

Cette orientation comprend 3 fiches qui se répartissent selon :

Orientation 9



Fiches actions :

- En cours
- À venir

Toutes les fiches sont en cours d'exécution.

N° Action	Intitulé	Fiches		
16	Etablir une gouvernance	F60	F61	F62



Action n°16 : Etablir une gouvernance

Présentation des objectifs :

- Assurer le pilotage de la mise en œuvre du PCAET ;
- Suivre les subventions obtenues dans le cadre de TEPCV ;
- Labelliser le territoire dans le programme Cit'ergie ;
- Assurer les animations liées au PCAET ;
- Orienter vers des politiques d'achats durables au sein de la collectivité ;
- Conforter les moyens liés aux actions du PCAET.

Bilan d'exécution technique à mi-parcours

La composition des membres du COPIL de suivi a été validée : il comprend 9 élus de la collectivité et 8 membres extérieurs.

Le suivi des subventions TEPCV est en cours. Le taux de réalisation est de 95%.

La labellisation Cit'ergie a été abandonnée.

Pour les animations, des photos ont été exposées sur la clôture du bâtiment. Des sensibilisations dans les foires ont été menées et un kit d'animations a été élaboré. Un jeu et des incitations à des éco-gestes ont été mis sur le site internet et des interventions ont été réalisées au [Mix].

Une réflexion est en cours pour intervenir dans les milieux scolaires avec le CSSTI Lacq-Odysée et l'association Ecocène.

Dans les différents marchés publics des clauses d'achat durable sont introduites.

Un bilan du suivi des actions du PCAET est fait annuellement.

Bilan d'exécution budgétaire à mi-parcours

Ces actions s'appuient surtout sur une mobilisation de ressources humaines des services de la CCLO.

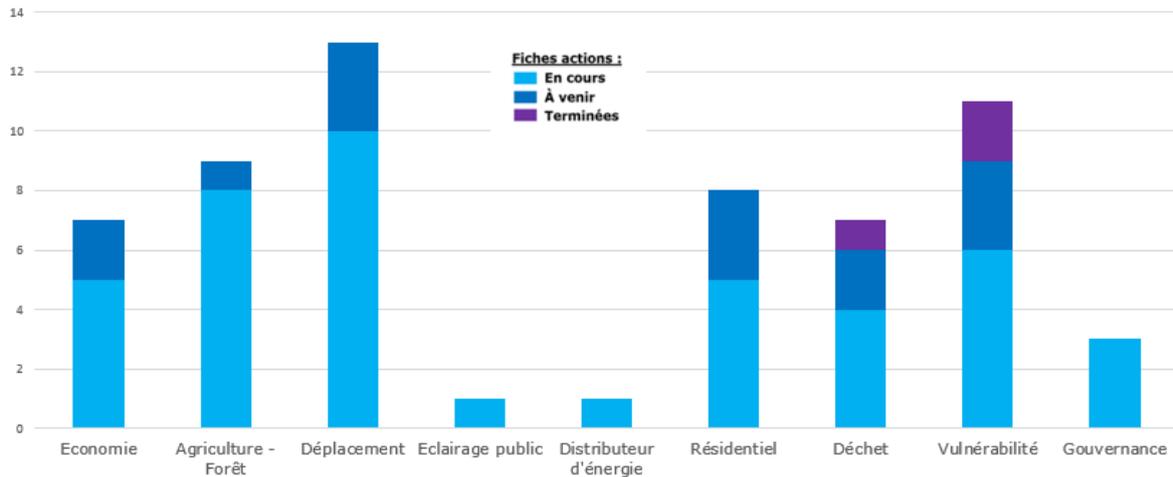
Bilan d'exécution des fiches

Les fiches actions sont majoritairement en cours d'exécution.

Exemples

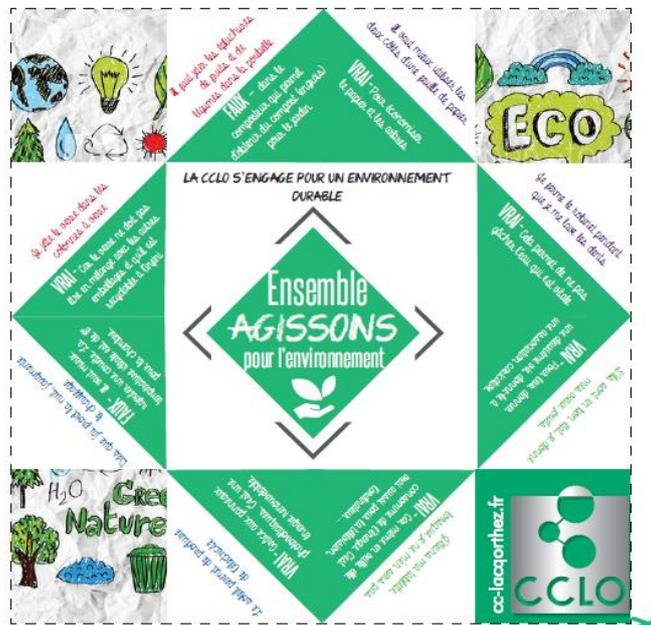
F60 : Animer le PCAET

Le suivi des fiches est effectué annuellement. Pour la fin de l'année 2018, nous avons :

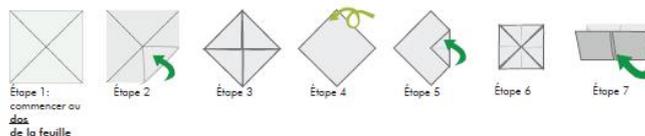


F62 : Assurer les animations liées au PCAET

La cocotte développement durable qui a été développée pour les animations et un exemple des photos mises sur la clôture extérieure de la CCLO sont ci-dessous.



Comment construire ta "cocotte" développement durable :



Les règles du jeu :

- Demande à la personne interrogée de te donner un chiffre.
- Ouvre et ferme autant de fois que le chiffre donné par la personne interrogée.
- Une fois fait, la personne interrogée doit choisir une couleur entre les quatre couleurs et doit répondre à la question de la couleur choisie par vrai ou faux.
- Soulève et découvre la réponse en dessous.



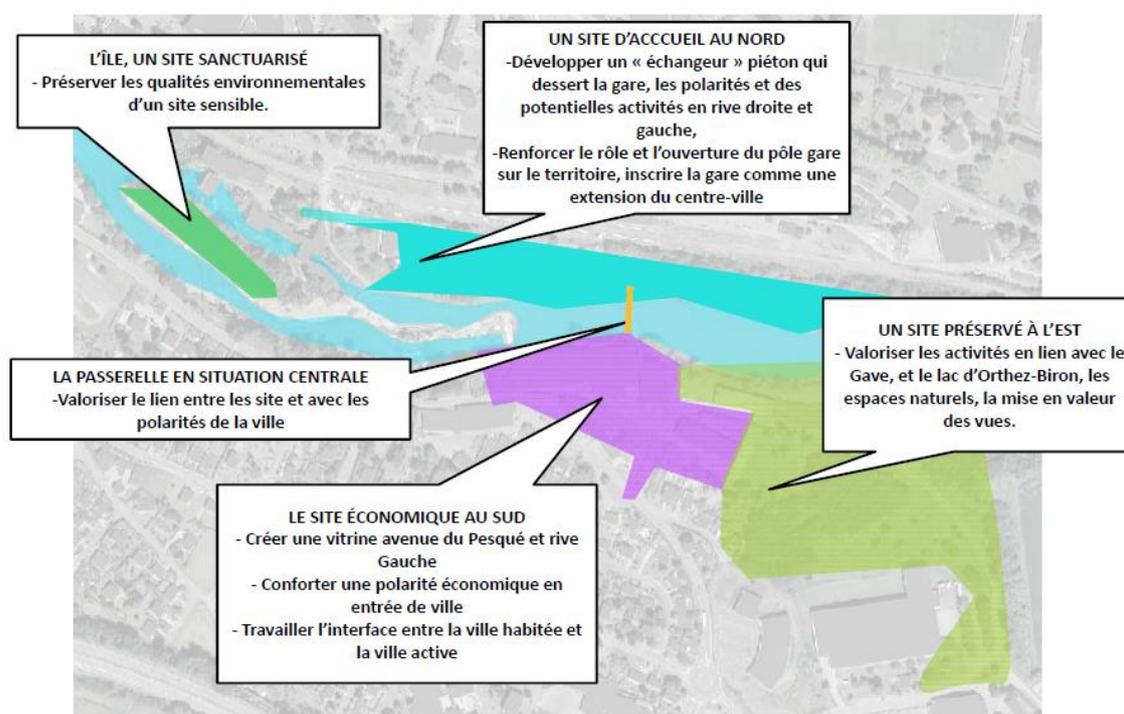
6. Actions en lien avec le PCAET

Biodiversité

Une étude de programmation pour la reconquête de la biodiversité et la Réhabilitation/Requalification d'une friche industrielle de 11 ha située en centre-ville d'Orthez a été faite en 2018.

L'étude a permis d'imaginer la requalification du site de la Saïca, proche du gave de Pau, en intégrant les problématiques environnementales de renaturation telles que :

- La reconquête des milieux naturels en centre-ville ;
- Le maintien de la biodiversité ;
- L'appropriation des espaces disponibles par la population autour de lieux de vie (jardins familiaux, plateforme maraîchère...)
- La création d'un nouveau maillage de liaisons douces entre les deux rives du gave ;
- La sécurité des biens et des personnes (zone d'expansion des crues, passerelle...)
- L'accueil d'activités à définir sur la partie constructible du site.



Cela a abouti à différents scénarii avec la prise en compte de l'écologie.

La collectivité a été relai auprès des écoles primaires **du projet « 10 000 coins natures dans les écoles et les collèges »**. Plusieurs écoles du territoire ont participé à ce projet. Les objectifs du projet sont :

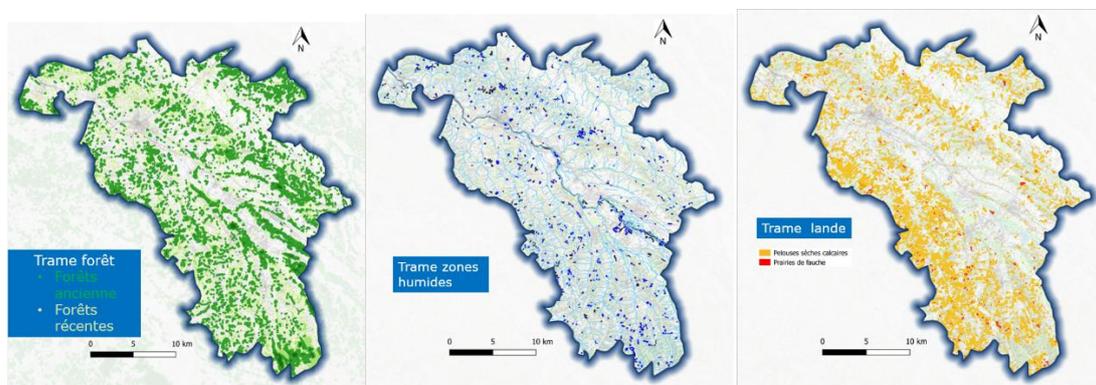
- des enjeux écologiques : le coin nature permet une appropriation douce de la nature. Il participe au maintien et au développement de la biodiversité en recréant des espaces formant des corridors écologiques, en réintroduisant en milieu urbain des lieux de nature et favoriser la prise de conscience écologique ;
- Un support pédagogique : la conception, la mise en place, la gestion des espaces coins nature offrent de multiples supports pédagogiques, disciplinaires et interdisciplinaires. Il permet d'observer, de découvrir, de comprendre la biodiversité, sauvage ou non, au fil des saisons. Par la diversité des thématiques

qu'il est possible d'aborder, elles permettent l'acquisition de savoirs et de compétences variées (exemple : jardin pédagogique pour aborder la question des saisons à l'école maternelle, EPI, etc) ;

- Un créateur de lien : le coin nature offre de belles opportunités de travail collaboratif entre les élèves, les enseignants, les personnels de direction, de maintenance et de gestion, ainsi que les partenaires de l'École, notamment les collectivités territoriales, les institutions scientifiques (à travers notamment les programmes de sciences participatives) et les associations.

La collectivité participe au diagnostic fait par le CEN dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « AMI : Territoire vert et bleu » de la Région Nouvelle Aquitaine.

L'objectif de cet AMI est d'instaurer une dynamique locale permettant une appropriation des questions et des décisions en matière de trame verte et bleue et une implication des acteurs, en réunissant toutes les initiatives en faveur des continuités écologiques dans un plan d'actions.



Environnement

Un observatoire des odeurs composé de **nez riverains** bénévoles des communes d'Abidos, Lacq, Lagor, Maslacq et Mont, a été mis en place en novembre 2016 aux abords de la plateforme Induslacq. Leur principale mission consiste en une veille olfactive. En parallèle, des **nez industriels** réalisent des tournées olfactives aux abords des zones industrielles.

Des améliorations du système ont été réalisées :

- Signalisation des olfactions en temps réel par outil utilisable sur smartphone et sur ordinateur pour les nez ;
- mise à disposition de manière hebdomadaire des signalements effectués et des informations sur les mesures de polluants, la météo et les activités des industriels ;
- réalisation de profils olfactifs des différentes entreprises de la zone industrielle afin de gagner en efficacité et en réactivité lors de signalements ;
- mise à disposition d'un outil utilisable sur smartphone et sur ordinateur pour les riverains non formés du bassin de Lacq.

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/publications/bilan-de-la-veille-olfactive-autour-de-la-plateforme-induslacq-en-2016-2017-64>

La friche industrielle de la Saïca a été détruite entre 2017 et 2018 à la demande de la collectivité pour le compte de l'Etablissement Foncier Public Local (EPFL).



Une quantité importante de déchets ont été récupérées pour être valoriser :

Déchets évacués en centre de traitement spécifiques	quantité (tonne)
Déchets non dangereux Jaunes	1 467
Déchets dangereux Rouges	1 178
Boues hydrocarburées noires	5
Eaux souillées	10
Total	2 659

Santé et Environnement

Un Contrat Local de Santé a été élaboré en 2016. Il s'adresse au territoire du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves et concerne tous les domaines relatifs à la santé, ne se limitant ni à la prévention, ni à l'organisation des soins. Il définit les enjeux prioritaires, il identifie les thématiques transversales à traiter, et cela sur un ensemble des champs (la promotion de la santé jusqu'à l'aide à la réadaptation, l'offre de soins, l'accompagnement médico-social et la veille sanitaire).

Les axes stratégiques retenus sont :

- Axe stratégique 1 : Santé environnementale
- Axe stratégique 2 : Prévention-Promotion de la santé
- Axe stratégique 3 : Parcours de santé des personnes en perte d'autonomie
- Axe stratégique 4 : Coordination et continuité des soins

Il comprend 40 actions. En particulier, les actions de l'axe 1 sont :

- Sensibilisation à la capacité à agir sur les liens Santé-Environnement à destination des responsables municipaux et de collectivités ;
- Qualité de l'air intérieur et petite enfance ;
- Opération « Cartable sain » ;
- Prévention des risques auditifs chez les jeunes ;
- Livret d'information sur les risques sanitaires et naturels ;
- Sensibilisation à l'élaboration d'un plan climat.

Conclusion

Ce rapport intermédiaire permet d'indiquer ce qui a été fait depuis son adoption. Il met en évidence des données factuelles de certaines consommations et des productions énergétiques. Il fait aussi le point d'avancement de la programmation des actions et la constitution de la gouvernance. Des liens avec d'autres actions en cours et non inscrites dans le PCAET sont aussi indiqués.

Le territoire a subi des inondations en juin 2018 faisant des dégâts matériels.

Les consommations énergétiques de gaz et d'électricité du territoire ont fortement augmenté jusqu'en 2014 puis ont diminué. Ces évolutions suivent celles de la Région et du Département. Elles sont en cohérence avec les consommations nationales pour le résidentiel et l'industrie. Le secteur tertiaire voit une augmentation ponctuelle et le secteur agricole a subi une forte baisse due à la fermeture d'un séchoir à maïs.

La production d'énergies renouvelables a fortement augmenté et se diversifie dans plusieurs domaines : un méthaniseur de forte capacité devrait être construit d'ici 2021, un projet de combustible solide de récupération est à l'étude. Des projets autour de l'hydrogène sont en observation pour élargir le panel de stockage de l'énergie électrique. Le territoire devient une vitrine pour l'implantation d'Énergie Renouvelable et de Récupération.

La stratégie déployée sur le Territoire est appropriée et répond bien aux enjeux du PCAET. Le territoire si il continue dans ce sens devrait produire 80% de sa consommation énergétique. Le secteur industriel est surtout concerné par ces productions.

Pour les autres actions, il y a peu de recul. Les aides et conseils portés aux habitants du territoire portent leur fruit. Le déploiement des Énergies renouvelables pour ce secteur est à conforter. Pour le secteur du transport, le plan de mobilité rurale est en cours d'élaboration.

Seules trois fiches sont achevées, une majorité des fiches sont en cours de réalisation.

Des actions d'animations et de sensibilisations sont à poursuivre et à déployer.

La gouvernance proposée pour le suivi a intégré des représentants des différents secteurs pour élargir le point de vue de ce travail.

Les services de l'État ont mentionné l'importance du lien entre le PCAET et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal PLUi. Le PLU n'est pas une compétence intercommunale. Les services concernés ont une réflexion en amont en cours.

Le PCAET est en bonne voie d'exécution à mi-parcours : il faut :

- garder le cap sur l'évolution des trajectoires pour atteindre les objectifs fixés ;
- poursuivre le dialogue pour une mobilisation durable des acteurs et des habitants ;
- maintenir le « réflexe » climat air énergie dans tous les comportements ;
- garantir la bonne articulation des actions pour la cohérence écologique du territoire ;
- faire de cette démarche un avantage comparatif du territoire pour son attractivité.